

Contrat corridors Vesancy-Versoix 2014 – 2019

Bilan mi-parcours

Janvier 2017



Table des matières

1. Contexte et objectifs du contrat corridors Vesancy-Versoix.....	2
2. Etat d'avancement technique et financier des différentes mesures.....	3
2.1. Volet REG.....	3
2.2. Volet TRA.....	3
2.3. Volet ETU.....	4
2.1. Volet ANI.....	5
2.5. Tableau des indicateurs.....	5
3. Synthèse technique et financière.....	6
3.1. Technique.....	6
3.2. Financière.....	6
4. Conclusion.....	9
5. Liste des annexes.....	11



1. Contexte et objectifs du contrat corridors Vesancy-Versoix

Le contrat corridors Vesancy-Versoix a été signé le 27 février 2014, pour une durée de cinq ans. Transfrontalier, il est porté par trois structures réparties sur le Grand Genève (agglomération franco-valdo-genevoise) : la Communauté de Communes du Pays de Gex en France, le Conseil Régional du district de Nyon sur le canton de Vaud et l'Etat de Genève pour le territoire genevois.

Il s'étend sur 5 communes genevoises, 13 vaudoises et 13 françaises et implique tant des acteurs publics que différentes associations impliquées localement.

Les partenaires financiers sont la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil Général de l'Ain, le Canton de Vaud, la République et canton de Genève, la Confédération Suisse, la Fondation Phragmites.

Les maîtres d'ouvrage sont les suivants :

- Les trois structures porteuses
- Communes de : Founex, Bogis-Bossey, Divonne-les-Bains, Ornex, Echenevex, Versoix, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Bellevue
- Confédération suisse, Direction d'Estavayer (OFROU)
- Pro Natura Genève
- Fondation Phragmites
- Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CENRA)
- Fédération départementale des chasseurs de l'Ain (FDC 01)
- Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Ain (FRAPNA 01)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) - Coordination Rhône-Alpes

Les études préalables menées en amont du contrat corridors ont permis d'identifier les principaux enjeux du territoire à partir desquels quatre objectifs majeurs ont été définis :

- Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité ;
- Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques ;
- Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces ;
- Communiquer et sensibiliser.

Suite au travail mené dans le cadre des Comités de pilotage, tant pour l'élaboration que pour la mise en œuvre de ce contrat, un programme d'actions a été élaboré en vue de répondre au mieux aux objectifs fixés avec 42 mesures, dont 24 transfrontalières.

Ce présent rapport intermédiaire permet d'établir un premier bilan technique et financier, suite aux deux premières années écoulées depuis la signature du contrat. Il vise d'une part à évaluer le taux de réalisation des actions et d'autre part à mettre en évidence les succès et également les facteurs limitants pouvant retarder la mise en œuvre de certaines mesures. Ce rapport permet aussi de faire un point financier sur les dépenses engagées ainsi que celles à venir dans les trois prochaines années.



2. Etat d'avancement technique et financier des différentes mesures

L'état d'avancement technique et financier des différentes mesures est détaillé selon les 4 volets du contrat corridors (REG, TRA, ETU, ANI). Un avancement détaillé pour les mesures transfrontalières et françaises, est présenté en annexe 1. L'état d'avancement genevois et vaudois est présenté dans les chapitres ci-après.

2.1. Volet REG

Ce volet est constitué de quatre mesures qui visent à intégrer des enjeux de connectivité écologique dans les documents d'urbanisme et de planification. Deux actions (5, 67) sont encore en cours et la troisième est d'ores et déjà achevée (6).

Le taux moyen d'avancement des actions de ce volet est de 47% attestant de la mise en œuvre efficace des opérations prévues.

Côté vaudois, deux mesures sont décalées dans la mise en œuvre : la mesure 4, le cadre de la mise en œuvre doit être définie plus précisément ; la mesure 5 nécessite quelques ajustements, avec les différents services de l'Etat de Vaud.

Tableau 1 : Synthèse avancement volet REG

Territoire	Nombre d'actions	Avancement	Actions		
			À ajuster	À abandonner	À ajouter
FR	1	50%	0	0	0
VD	3	33%	0	0	0
GE	3	58%	0	0	0
Global	4	47%	0	0	0

2.2. Volet TRA

Ce volet est constitué de 31 mesures qui ont pour objectif de réaliser des opérations de restauration ou de maintien des corridors biologiques et des réservoirs de biodiversité.

Parmi elles, trois actions sont achevées (8H, 14 et 39) et 25 sont en cours de réalisation (voir annexe. 3). À noter que 3 actions n'ont pas encore débuté et requièrent des ajustements de planning (8L, 8P, 27). Enfin, une action côté français est abandonnée (8O) et basculée vers le contrat de rivières transfrontalier « Pays de Gex-Léman », au regard des objectifs à visée majoritaire de rétention des eaux pluviales.

Côté vaudois, une action (27) a pris du retard pour des raisons financières, mais pourrait être réalisée grâce au soutien de la Confédération (Fonds projets spéciaux pour la biodiversité).



Le taux moyen d'avancement de ce volet est de 47%, attestant d'une mise en œuvre satisfaisante des mesures prévues.

Toutefois, côté français, la contrainte foncière génère des décalages de planning ainsi qu'un besoin en temps d'animation des maîtres d'ouvrage nettement supérieur au prévisionnel. Certaines actions ont dû être réajustées de façon importante (7, 8H, 15, 17, 19a, 31, 39, 58, 2, 19b, 41, 46, 48b, 60), que ce soit par la suppression ou l'intégration de nouvelles mesures. Le détail est présenté en annexe 1, action par action.

Tableau 2 : Synthèse avancement volet TRA

Territoire	Nombre d'actions	Avancement	Actions		
			À ajuster	À abandonner	À ajouter
FR	23	44 %	14	1	0
VD	9	47%	0	1	0
GE	11	50 %	0	0	0
Global	31	47%	14	2	0

2.3. Volet ETU

Visant à réaliser des études complémentaires ou le suivi des actions, ce volet est constitué de 6 mesures. L'une d'elles est achevée (37) et les 5 autres sont en cours de réalisation, et ce globalement selon le planning initial.

Le taux d'avancement moyen de ce volet est de 51%, attestant du respect des objectifs fixés.

Tableau 3 : Synthèse avancement volet ETU

Territoire	Nombre d'actions	Avancement	Actions		
			À ajuster	À abandonner	À ajouter
FR	4	75 %	1	0	0
VD	4	44%	0	0	0
GE	3	33%	0	0	0
Global	6	51%	1	0	0



2.1. Volet ANI

Ce volet a pour but de communiquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux de continuité écologique ainsi que d'animer et coordonner la mise en œuvre de ce contrat. 11 actions y sont intégrées et la mise en œuvre de l'ensemble est en bonne voie avec un taux moyen d'avancement de 50%. Une action est à ce jour achevée (68), les autres se poursuivront sur toute la durée du contrat.

Côté vaudois, les mesures ont débuté en 2015. Selon les dispositions budgétaires, leur mise en œuvre se poursuivra jusqu'à la fin 2019.

En France, 5 actions requièrent des ajustements importants. Ces ajustements sont détaillés en annexe 1. Parmi elles, la 19b a fortement évolué en raison du changement de la politique agricole commune européenne et les actions 41 et 48b sont dorénavant assurées en interne par la CCPG, expliquant les ajustements significatifs. Enfin, l'action 60 s'étoffe en ajoutant une mesure ambitieuse de sensibilisation à la pollution lumineuse via le déploiement d'un observatoire des vers luisants.

Tableau 4 : Synthèse avancement volet ANI

Territoire	Nombre d'actions	Avancement	Actions		
			À ajuster	À abandonner	À ajouter
FR	10	50 %	5	0	0
VD	9	42%	0	0	0
GE	10	64 %	0	0	0
Global	11	50 %	5	0	0

2.5. Tableau des indicateurs

Le tableau en annexe 4 synthétise les indicateurs de suivi de chacune des mesures, tels que définis lors de l'élaboration du contrat corridors, et adaptés et mis à jour en fonction de leur pertinence ainsi que de la possibilité de fournir les éléments chiffrés nécessaires à la détermination de leur valeur.

À ce stade du contrat, il n'est pas pertinent de remplir ces indicateurs, l'enjeu est de bien cibler des indicateurs adaptés qui faciliteront l'analyse du bilan final du contrat qui sera réalisé à l'issue du programme d'action (2015-2019).



3. Synthèse technique et financière

Les éléments précédemment présentés sont synthétisés dans un tableau d'avancement des mesures ainsi que dans quatre tableaux financiers (deux pour le côté français, un pour le côté genevois et un pour le côté vaudois), en annexes 2 et 3.

3.1. Technique

Le tableau d'avancement des mesures fait état de la mise en œuvre des mesures au 1^{er} décembre 2016 et identifie les actions restant à réaliser ou les problèmes rencontrés ainsi que le phasage revu pour certaines mesures.

Sur les trois territoires, l'état d'avancement global de la mise en œuvre est satisfaisant et la majorité des mesures sont réalisées selon le calendrier prévu.

3.2. Financière

La synthèse financière fait état des dépenses engagées ou restant à engager ainsi que des reports de budget entre actions. Des tableaux financiers synthétiques sont présentés en annexe 2 : deux pour le côté français (montants en €), deux pour le côté suisse (montants en CHF) : genevois et vaudois.

En France, des variations importantes de budget sont proposées à ce stade. Seul le volet ETU voit son enveloppe augmenter tandis que le volet REG reste constant. Le volet TRA voit son enveloppe diminuer de façon significative. Ceci s'explique notamment par le réajustement des coûts prévisionnels au regard de la définition plus précise des travaux à mener. Enfin, le volet ANI diminue plus légèrement, notamment en raison de la réalisation en interne CCPG, et donc à moindre coût, des actions de sensibilisation. Le détail par action est présenté en annexe 1.

Tableau 5 : Éléments budgétaires (€ HT) suite au bilan de mi-parcours – France

Volet	Montant pré-visionnel initial	Montant réajusté	Variation
REG	190 000	190 000	0
TRA	3 439 928	2 729 300	- 710 628
ETU	294 118	345 586	+ 51 468
ANI	837 662	795 389	- 42 273
Total	4 761 708	4 060 765	- 701 433

Le plan de financement a également fortement évolué en raison du déploiement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes des fonds FEDER européens, permettant de réduire nettement la contribution des maîtres d'ouvrages comme des partenaires financiers. En revanche, il est important de considérer le temps important, et non prévu initialement, à dévouer à l'obtention et la gestion administrative de ces financements européens. Ceux-ci impliquent également d'avancer les frais, ce qui n'est pas toujours évident pour les plus petites structures, notamment associatives.

Tableau 6 : Plan de financement (€ HT) suite au bilan de mi-parcours – France

Partenaire		Dépense / recette engagée	Autofinancement (MO) Financement (Partenaires financiers)		
			Initial	Réajusté	Variation
Maîtres d'ouvrage	CCPG	729 993	1 788 290	981 535	-806 755
	CDAin	11 600	215 160	31 968	-183 192
	CENRA*	229 301	228 590	46 790	-181 800
	Divonne-les-Bains	-	84 043	31 094	-52 949
	Echenevex	-	59 123	-	-59 123
	FDC01	-	14 142	-	-14 142
	FRAPNA01	5 000	1 500	1 500	0
	LPO	28 992	4 422	-	-4 422
	Ornex	4 974	100 062	24 493	-75 569

Partenaires financiers	FEDER	399 219	-	1 750 593	+ 1 750 593
	Région AURA	99 534	1 107 632	515 046	-592 585
	Agence de l'Eau RMC	351 166	933 235	712 853	-220 382
	CDAin	122 452	693 116	346 127	-346 989
	FEADER	-	239 117	138 025	-101 092

* Pour le CENRA le montant affiché correspond au montant de la TVA pour la part AE et CDAin. Le CENRA ne récupère pas la TVA. Les subventions seront demandées sur la base du montant des dépenses TTC, conformément aux accords entre le CENRA et ses partenaires financiers.



Tableau 7 : Éléments budgétaires (CHF HT) suite au bilan de mi-parcours – Vaud

	Budget	Dépenses engagées	Variation	Canton	Régionyon	Communes	Confédération	Privé
REG	56'998	1'711	0	684	0	0	1'027	0
TRA	1'319'425	578'922	0	49'345	0	0	369'099	215'587
ETU	40'930	74'518	+33'588	37'259	0	0	37'259	0
ANI	332'010	5'800	0	530	1'885	1'885	1'500	0
TOTAL	1'749'363	660'951		87'818	1'885	1'885	408'885	215'587

Tableau 8 : Éléments budgétaires (CHF HT) suite au bilan de mi-parcours – Genève

Volet	Montant prévisionnel initial	Montant réajusté	Variation
REG	23'315	23'315	-
TRA	2'895'694	2'895'694	-
ETU	336'028	336'028	-
ANI	324'156	324'156	-
Total	3'579'193	3'579'193	0



4. Conclusion

Au vu du nombre de mesures mises en œuvre actuellement ou en cours d'exécution, ce bilan à mi-parcours est positif et encourageant pour les années à venir.

Plusieurs actions transfrontalières ont été réalisées illustrant le succès de la coordination franco-valdo-genevoise et l'implication des porteurs du projet et maîtres d'ouvrage dans la mise en place et le bon déroulement du programme d'actions. Les bénéfices écologiques atteints ou attendus des différentes opérations menées à ce jour constituent une autre réussite de ce projet de territoire.

L'état d'avancement actuel du contrat corridors est satisfaisant et correspond au prévisionnel puisque à mi-parcours, le taux d'avancement moyen des actions est d'environ 49 %. Cette dynamique est à maintenir pour atteindre les objectifs fixés.

Toutefois, pour s'assurer de la réalisation de l'ensemble du programme d'actions avant la fin du contrat prévue en 2019, il s'avère nécessaire de débiter ou d'avancer dans la mise en œuvre de certaines mesures. En effet, ce bilan intermédiaire révèle quelques facteurs limitants, à l'origine d'un ralentissement dans la phase de réalisation, dont les principaux sont : l'absence de maîtrise foncière dans certains cas, un processus administratif chronophage et un manque de moyens humains en interne des structures porteuses du contrat.

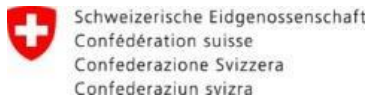
D'une manière générale, ce bilan intermédiaire met en avant l'intérêt d'un outil tel que le contrat corridors pour à la fois fédérer des acteurs de différents territoires et également pour mobiliser des ressources financières et un territoire. Ce contrat corridors, l'unique transfrontalier et transcantonal au sein du Grand Genève, a permis de lancer plusieurs collaborations entre ces territoires. Des mesures, telles que la restauration et l'entretien de milieux d'intérêts à cette échelle ou encore de sensibilisation à destination des scolaires, en sont de bons exemples. Le contrat corridors est également un outil pertinent pour donner de la lisibilité et un fil conducteur à la politique environnementale des différents partenaires.

Durant la deuxième phase de ce contrat, les structures porteuses devront se pencher sur la poursuite et la pérennisation des démarches en faveur de la biodiversité et des outils tels que les contrats corridors. Des pistes de réflexions seront proposées dans le bilan final de mise en œuvre.





Grâce au soutien de :



5. Liste des annexes

Annexe 1 : Fiches par volet

Annexe 2 : Tableaux financiers par territoire

Annexe 3 : Tableau d'avancement des mesures

Annexe 4 : Tableau des indicateurs



Annexe 1 : Fiches par volet



VOLET REG

REG	Action 5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	CCPG DGEau-GE Etat VD
-----	----------	---	-----------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau pour répondre aux objectifs de la nouvelle ordonnance sur la protection des cours d'eau (CH) et du SDAGE (FR)
	B	Préserver des espaces minimums aux cours d'eau et les continuités biologiques et les inscrire dans les documents d'urbanisme comme inconstructibles

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	5-1	Acquisition du Modèle Numérique de Terrain et Modèle Numérique de Surface	Oui	2015
	5-2	Étude hydraulique, géomorphologique, définition des espaces et orientations de gestion (FR)	En cours	2016-2017
	5-2	Assistance à maîtrise d'ouvrage (VD)		
B)	5-3	Porter à connaissance et accompagnement des collectivités pour inscription dans les documents de planification	En cours	Jusqu'en 2019
Avancement moyen de l'action (%)			50 (FR) 25 (GE, VD)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Cartographie des espaces minimums réalisée		X		A adapter	Inscription dans les documents de planification de l'espace réservé aux cours d'eau
Porter à connaissance des collectivités réalisé	X		X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
5-1	70 000	0	-70 000		0	
5-2	120 000	190 000	+70 000		190 000	24 784
5-3	Réalisé en interne CCPG		0			
Totaux	190 000		0		190 000	24 784
Vaud (TTC)						
5-2	28'512	28'512	0		0	0
5-3	22'239	22'239	0		0	0
Totaux	50'751	50'751	0		0	0
Genève						
5-3	9504	9504	0		0	0
Totaux	9504	9504	0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

En France, l'étude de définition des espaces n'a pu être lancée en 2015 en raison du retard de livraison des données traitées du LIDAR. L'acquisition du MNT a été réalisée par le Département de l'Ain en partenariat avec le Canton de Genève, et non par la CCPG comme prévu. A noter que le montant afférent du marché est supérieur, mais que les coûts et subventions liés sont partagés et complétés dans le cadre du contrat vert & bleu Mandement – Pays de Gex.

REG	Action 6	Protéger la partie française du marais de Mategnin les Fontaines	Pro Natura Genève
-----	----------	--	-------------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Préserver sur le long terme la réserve naturelle de Mategnin les Fontaines
	B	Protéger de part et d'autre de la frontière la réserve naturelle de Mategnin les Fontaines
	C	Etendre et renforcer la protection réglementaire de la réserve naturelle sur la partie française

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	6-1	Identification des enjeux biologiques	Oui	
	6-2	Identification de l'outil réglementaire (étude des différentes variantes et élaboration des prescriptions)	Oui	
B et C	6-3	Mise en place de l'outil réglementaire	Oui	
Avancement moyen de l'action (%)			100	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C		
Identification des enjeux biologiques réalisée		X			A supprimer	
Mise en place de l'outil réglementaire réalisée	X	X	X		Oui	

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation	Engagé HT	Liquidé HT
6-2	5250	5250	0	5250	5250
6-3	5250	5250	0	5250	5250
Totaux	10500	10500	0	10500	10500

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

REG	Action 67	Créer un site Emeraude intercantonal	ETAT DE GENEVE DGE Biodiv-VD
-----	-----------	--------------------------------------	---------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Mettre en place un site Emeraude pour préserver sur le long terme et manière cohérente les biotopes remarquables allant des Iles de Bogis à l'embouchure de Versoix

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	67-1	Définir un site Emeraude cohérent	En cours	
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A		
Création du site Emeraude	X	X	Oui	

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
Vaud (TTC)						
67-1	1'711		0			1'711
Totaux	1'711		0			1'711
Genève						
67-1	1711		0			1711
Totaux	1711		0			1711

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le cadre juridique et administratif permettant la création du site Emeraude doit encore être clarifié avec l'OFEV début 2017. Les contraintes réglementaires qui seront liées au site Emeraude devront également être clarifiées avant d'être discutées avec les communes territoriales.

VOLET TRA

TRA	Action 3A	Développer un projet de gestion du marais de Tutegny et de l'étang de Cessy	CCPG
-----	-----------	---	------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Restaurer les milieux humides et favoriser les espèces protégées identifiées
	B	Permettre une gestion différenciée de l'étang compatible avec l'accueil du public
	C	Permettre une meilleure gestion de la quantité d'eau sur le marais pour une régulation des débits de l'Oudar, une meilleure fonctionnalité du marais et la submersion (éradication) du solidage

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	3A-0 et 3A-1	Élaboration du plan de gestion	Oui	
	3A-2 et 3A-3	Restauration des milieux ouverts	En cours	
	3A-7 et 3A-8	Suivis des travaux et faune/flore/habitats	À venir	2017-2019
C	3A-4 et 3A-5	Mise en place d'un seuil pour augmenter le niveau d'eau dans le marais	À supprimer	
	3A-6	Installation de mesures de débit et température	À supprimer	
Avancement moyen de l'action (%)			35	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B	C		
Mise à jour de la cartographie des milieux et suivi des espèces patrimoniales (notamment le Peucédan des marais et le Sénéçon des marais) après travaux	X	X		X	À adapter	Évolution des populations d'espèces patrimoniales du site
Suivi des débits de l'Oudar				X	Non	-
-	X		X		Nouveau	Nombre d'année de mise en œuvre d'une gestion différenciée de l'étang

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
3A-0	0	0	0		0	0
3A-1	1 200	0	-1 200		0	0
3A-2	10 000	10 000	0		0	0
3A-3	42 000	42 000	0		0	0
3A-4	7 200	0	-7 200		0	0
3A-5	30 000	0	-30 000		0	0
3A-6	11 000	0	-11 000		0	0
3A-7	Réalisé en interne (CCPG)		0		0	0
3A-8	6 000	6 000	0		0	0
3A-9	-	20 000	+ 20 000		0	0
3A-10	-	1 500	+1 500			
Totaux	107 400	79 500	- 27 900		0	0

Plan de financement:

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Il apparaît que l'objectif B n'est pas pertinent à maintenir dans la fiche puisqu'aucune des mesures prévues ne permet d'y répondre. D'autre part, une gestion différenciée est déjà en œuvre sur le marais. C'est donc plus un élément de diagnostic qu'un objectif à atteindre.

Bien qu'aucune dépense de prestation externe n'ait encore été engagée, l'avancement moyen de l'action est estimé à 35% car un travail important de concertation territoriale a été réalisée, ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes au travers de chantiers citoyens. Il est d'ailleurs proposé d'ajouter une ligne budgétaire correspondant à la lutte contre les invasives, dont la renouée du Japon et le solidage qui posent d'importants problèmes sur le site (ligne 3A-9). Un foyer de renouée du Japon est notamment à traiter rapidement sous une ligne à haute tension, pour éviter la propagation de la plante dans le marais lors du prochain broyage, réalisé par ERDF. Cette mesure (3A-9) permettra donc de répondre à l'objectif A de la fiche.

Enfin, afin de mieux informer le public de la sensibilité du site, il est proposé d'ajouter une mesure de mise en place de signalétique (3A-10).

TRA	Action 3B	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords	CCPG
-----	-----------	---	------

Objectifs :

Du contrat

1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
---	--

Spécifiques de l'action

A	Poursuivre un plan de gestion de l'étang de Colovrex dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'étang
B	Améliorer et maintenir les connexions avec les milieux naturels adjacents pour assurer la fonctionnalité du corridor biologique

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	3B-0 à 1	Diagnostic général et analyses physico-chimiques eau et sédiment et	Oui	-
	3B-2 à 5	Topographie et restauration de la zone humide et de l'étang	En cours	2017
B)	3B-6	Plantation d'une haie basse	En cours	2016
Avancement moyen de l'action (%)			75	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B		
Qualité de l'eau arrivant dans l'étang		X		A adapter	Qualité de l'eau dans l'étang
Nombre d'espèces d'intérêt présentes (en fonction des résultats du diagnostic)	X			A adapter	Évolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	X		X	Nouveau	Linéaires de haie plantée permettant de renforcer la fonctionnalité du corridor biologique

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
3B-0	0	0	0		0	0
3B-1	8 000	7 724	-276		7 724	7 724
3B-2	500	500	0		0	0
3B-3	3 000	0	-3 000		0	0
3B-4	300	300	0		0	0
3B-5	10 000	10 000	+ 4000		0	0
3B-6	4 800	4 800	0		0	0
3B-7	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
3B-8	1 800	0	-1 800		0	0
3B-9	-	Réalisé en interne CCPG	0		0	0
Totaux	24 400	23 324	-1 076		7 724	7 724

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le site a été labellisé en tant qu'Espace Naturel Sensible du Département de l'Ain au sein du complexe « étang de Colovrex, Bois Durand et Perdriaux » le 7 juillet 2014. Un plan de gestion de l'ensemble de l'ENS est en cours de rédaction et des suivis naturalistes seront réalisés par ce biais. Les mesures issues d'une connaissance approfondie du site feront partie du plan de gestion de l'ensemble des ENS et seront intégrées au contrat de rivière.

Une mesure de suivi naturaliste de la haie est ajoutée (3B-9) mais sera réalisée en interne du CCPG. En revanche, le passage à faune au-dessus de la douane n'étant pas d'actualité, la ligne de suivi naturaliste n'est pas nécessaire.

Les analyses physico-chimiques réalisées sur l'étang révèlent le faible intérêt de renforcer la roselière qui favorise l'eutrophisation de ce plan d'eau déjà très chargé en matière organique. Il est donc proposé de retravailler le réseau de drains qui alimentent l'étang afin d'améliorer la filtration des eaux arrivant dans l'étang et indirectement la qualité de l'eau. L'ensemble est maintenu dans la mesure 3B-5.

TRA	Action 3C	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Assurer la vocation de réservoir de biodiversité des étangs de Crassy sur le long terme
	B	Permettre une accessibilité au public cohérente avec les enjeux biodiversité de la zone
	C	Restaurer les habitats

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et C	3C-0 et 1	Diagnostic et élaboration du plan de gestion	Oui	-
	3C-2 à 9	Mesures de restauration des milieux et habitats	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			50	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B	C		
Surface colonisée par les invasives	X	X		X	A adapter	Évolution de la surface colonisée par les espèces invasives
Nombre d'espèces patrimoniales observées (espèces relevées dans le diagnostic)	X	X		X	A adapter	Évolution des populations d'espèces patrimoniales du site
-	X		X		Nouveau	Nombre d'éléments installés permettant la gestion de la fréquentation

Budget :

Budget						
N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
3C-0	0	0	0		0	0
3C-1	1 200	0	-1 200		0	0
3C-2	10 000	17 000	0		0	0
3C-3	7 000				1 640	1 640
3C-4	10 500	4 500	-6 000		1 410	1 410
3C-5	3 600	3 000	-30 900		0	0
3C-6	300					
3C-7	30 000					
3C-8	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
3C-9	3 000	3 000	3 000		0	0
3C-10	-	1 000	+ 1000		0	0
3C-11	-	35 000	+ 35 000		0	0
3C-12	-	1 000	+ 1000		0	0
Totaux	65 600	64 500	-1 100		3 050	3 050

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le secteur fait partie du complexe naturel des Marais de la Haute Versoix labellisé Espace Naturel Sensible du Département de l'Ain le 17 novembre 2014. A ce jour, aucune mesure de la fiche action ne permettait de répondre à l'objectif B de la fiche. Il est donc proposé de réaliser différents aménagements proposés dans le plan de gestion validé en 2014, qui permettent de mieux gérer la fréquentation du public sur le site :

- 3C-10 : Installation d'une signalétique et de lisses en bois
- 3C-11 : Aménagement de la liaison Crassy-Bidonnes pour personnes à mobilité réduite et installation d'un ponton de handi-pêche sur l'étang sud

Le plan de gestion identifie également un besoin d'exporter les déchets présents dans la zone (mesure 3C-12). En revanche, il n'évoque pas l'intérêt de reprendre les berges des étangs, mais plutôt de créer quelques habitats supplémentaires pour les amphibiens. Il est donc proposé de réduire les mesures 5 à 7 de façon à permettre l'aménagement de 2 gouilles favorables aux sonneurs à ventre jaune et aux grenouilles agiles sur le site.

Enfin, la restauration des milieux ouverts (3C-2) implique la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (3C-3) telles le solidage et la vigne vierge d'Amérique. C'est pourquoi il est proposé de fusionner ces deux mesures pour plus de clarté.

TRA	Action 3D	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Véraz	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Évaluer la valeur patrimoniale de cette ZNIEFF de type 1
	B	Préserver les fonctionnalités de ce réservoir de biodiversité

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	3D-1 et 5	Diagnostic du site et élaboration du plan de gestion	Oui	-
B)	3D-2 à 4	Maîtrise du foncier	A venir	2017-2019
	3D-6 à 12	Restauration des milieux et de leur fonctionnalité	A venir	2017-2019
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B		
Inventaires et cartographies faune/flore/milieux à l'état initial et à n+5 réalisés	X	X	X	A adapter	Évolution des populations d'espèces patrimoniales du site
Acquisitions foncières réalisées et/ou conventions de gestion avec les propriétaires mises en place	X		X	Oui	-
Débits du Grand Journans				A supprimer	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
3D-1	0	0	0		0	0
3D-2	12 000	12 000	0		0	0
3D-3	5 250	5 250	0		0	0
3D-4	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
3D-5	1 200	0	-1 200		0	0
3D-6	10 000	60 000	+50 000		0	0
3D-7	10 500	10 500	0		0	0
3D-8	9 000	0	-9 000		0	0
3D-9	900	0	-900		0	0
3D-10	40 000	0	-40 000		0	0
3D-11	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
3D-12	2 400	2 400	0		0	0
3D-13	-	Réalisé en interne CCPG	0		0	0
3D-14	-	1 500	+1 500		0	0
3D-15	-	1 200	+1 200		0	0
Totaux	91 250	92 850	+ 1 600		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le plan de gestion du site a été finalisé en 2014. Il a mis en évidence plusieurs besoins ne concordant pas avec la fiche action telle qu'initialement rédigée notamment :

- La restauration des milieux ouverts consiste également en une importante mesure de restauration des milieux ouverts par suppression et réhabilitation d'une ancienne peupleraie envahie de solidage et par la restauration de la mare des crêts, générant un coût d'environ 60 000€ pour la première tranche qui pourra être réalisée pendant la durée du contrat (3D-6)
- Aucune mesure n'a été préconisée permettant d'améliorer la rétention d'eau dans le marais, il est donc proposé de supprimer les mesures 3D-8 à 3D-10
- Une importante animation sylvicole, auprès des propriétaires publics et privés doit être menée et sera réalisée en interne CCPG (3D-13, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Canaliser la fréquentation du site est un enjeu important pour préserver certains milieux et requiert notamment un budget complémentaire pour la signalétique (3D-14, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Il est nécessaire d'exporter les déchets présents sur le site (3D-15, mesure ajoutée à mi-parcours).

TRA	Action 3E	Restaurer le Lion amont et ses annexes hydrauliques	CCPG
-----	-----------	---	------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Restaurer les annexes hydrauliques du ruisseau du Lion dans un objectif de restauration et de mise en valeur des aspects patrimoniaux et fonctionnels des zones humides.
	B	Améliorer l'habitat piscicole et amphibien sur le Lion

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	3E-1 à 3	Maîtrise foncière	En cours	2015-2019
	3E-4	Abattage des peupliers	A venir	2017-2019
	3E-5 à 7	Reméandrement du Lion (partie nord)	En cours	2015-2017
	3E-8	Création d'habitats (amphibiens) en lit majeur (partie sud)	A venir	2017-2019
	3E-9 et 10	Suivi des travaux et faune/flore/habitats	A venir	2017-2019
Avancement moyen de l'action (%)			35	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B		
Inventaire des amphibiens	X	X	X	A adapter	Évolution des populations d'espèces patrimoniales du site
Pêches électriques de suivi des populations	X		X	A adapter	Nombre de frayères sur secteur renaturé

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
3E-1	12 000	12 000	0		0	0
3E-2	3 500	3500	0		0	0
3E-3	Réalisé en interne CCPG		0		0	
3E-4	20 000	20 000	0		0	
3E-5	15 000	30 000	+15 000		27 135,24	11 544,50
3E-6	900	900	0		0	0
3E-7	150 000	170 000	+20 000		0	0
3E-8	50 000	10 000	-40 000		0	0
3E-9	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
3E-10	2 400	2 400	0		0	0
3E-11	-	Réalisé en interne CCPG	0		0	0
3E-12	-	4 000	+4 000		0	0
3E-13	-	1 000	+1 000			
3E-14	-	1 500	+1 500			
Totaux	253 800	255 300	+ 1 500		27 135,24	11 544,50

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le plan de gestion du site a été finalisé en 2014. Il a mis en évidence quelques différences concernant la fiche action telle qu'initialement rédigée :

- Suite aux études d'AVP réalisées pour projet de reméandrement du Lion, les coûts de travaux (3E-7) s'avèrent plus élevés, ainsi que ceux liés à la mission de MOE (y compris levers topographiques, DLE, DIG, etc.) (3E-5)
- Les travaux de création d'habitats en lit majeur ont été réévalués à la baisse (3E-8)
- Une importante animation sylvicole, auprès des propriétaires publics et privés doit être menée et sera réalisée en interne CCPG (3E-11, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Le site (partie nord notamment) est colonisé par le solidage, espèce exotique envahissante. Une mesure complémentaire est proposée pour le contenir, voire l'éradiquer (3E-12, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Canaliser la fréquentation du site est un enjeu important pour préserver certains milieux et requiert notamment un budget complémentaire pour la signalétique (3E-13, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Il est nécessaire de prévoir l'entretien et le suivi sur l'emprise des travaux pour les 3 années suivant les travaux, y compris pour l'obstacle à l'écoulement des eaux juste à l'aval du site, aménagé dans le cadre de l'action 63 (3E-14).

TRA	Action 3L	Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse des marais de Mategnin les Fontaines	Pro Natura Genève
-----	-----------	---	-------------------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Mettre en œuvre le plan de gestion des marais de Mategnin les Fontaines sur les secteurs franco-suisse de Mategnin les Fontaines afin de maintenir ses fonctions
	B	Améliorer et maintenir les connexions avec les milieux naturels adjacents pour assurer les fonctionnalités de la zone nodale

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	3L – 1 à 5	Mise en œuvre de mesures de gestion (fauche de la prairie mi- sèche, entretien des ronciers, contrôle de l'extension de la massette, élimination des reprises des saules cendrés et élimination du solidage)	En cours	
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B		
Nombre d'interventions réalisées	X	X	X	A adapter	Surface en m2 restaurée

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
Genève						
3L-1	19440	19440				
3L-2	8640	8640				
3L-3	9720	9720				
3L-4	4600	4600				
3L-5	7560	7560				
Totaux	49960	49960			21585	21585

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

TRA	Action 7	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)	CD Ain
-----	----------	--	--------

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des especes
Spécifiques de l'action		
	A	Favoriser le franchissement par les amphibiens de la route départementale entre le Mont Mussy et les bassins de lagunage de Vesancy.

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	7-1 à 3	Phase ferme : Mise en place d'un dispositif temporaire de sauvegarde des amphibiens pendant 3 ans	En cours	2015-2017
	7-4 et 5	Phase conditionnelle : Aménagement d'un passage permanent	Supprimé	-
Avancement moyen de l'action (%)			60	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	3	A		
Nombre d'amphibiens transportés	X	X	Oui	-
Nombre d'amphibiens écrasés sur la chaussée			A supprimer	-
-	X	X	Nouveau	Nombre de scénarios/propositions d'aménagements permettant le franchissement proposés suite à l'analyse de la dynamique des populations

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
7-1	1 600	1 600	0		1 600	1 600
7-2	3 000	5 000	+2 000		3 238	3 238
7-3	30 000	50 000	+20 000			
7-4	22 400	0	-22 400		0	0
7-5	200 000	0	-200 000		0	0
7-6	-	5 000	+5 000		0	0
7-7	-	5 000	+5 000		0	0
Totaux	257 000	66 600	- 190 400		4 838	4 838

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le démarrage de l'action s'est réalisé en 2015 au lieu de 2014, ce qui explique l'état d'avancement de la tranche ferme.

Globalement, les résultats 2015 ne permettent pas de conclure à un site prioritaire en termes d'écrasement (Cf. Etude LPO 2015). Les chiffres sont faibles par rapport aux autres sites du département. Les populations d'amphibiens sur ce site semblent « essoufflées » par une importante mortalité sur les routes.

L'étude des populations peut se faire via la mise en place de ces dispositifs temporaires sur plusieurs années. Les résultats permettront aux spécialistes de la dynamique des populations, d'estimer si les populations sont viables et s'il est opportun d'entreprendre des investissements lourds pour leur conservation. Cette étude servira aussi à approfondir les connaissances sur les lieux de passage préférentiels des différentes espèces. L'estimation des populations respectives sera un outil d'aide lors de la réflexion sur un dispositif de franchissement adapté pour une plus grande efficacité.

Dans l'état des connaissances, la phase opérationnelle n'est pas pertinente et ne sera pas déclenchée (7-4 et 7-5). En dressant le bilan à mi-parcours, il s'agit donc de modifier la fiche 7 afin qu'elle permette de mieux connaître en qualité et en quantité, la population d'amphibiens migrants et les secteurs dédiés au sein du contrat corridor :

- Continuer la pose des dispositifs temporaires comme en 2015 et 2016 sur 2017 et 2018 et 2019 (7-2 et 7-3)
- Prévoir un bilan de l'analyse des données et l'apport d'une étude spécifique pour évaluer la pertinence de la réalisation d'un passage pérenne sur 2019 (7-6, mesure ajoutée à mi-parcours)
- Prévoir des conclusions sur la faisabilité technique et financière à la fin du contrat sur 2019 (7-7, mesure ajoutée à mi-parcours)

Au-delà des aspects techniques, et vu les contraintes financières fortes et inédites, la création d'un tel aménagement doit être financièrement tenable pour être socialement acceptée.

TRA	Action 8C	Restaurer la Buzelle et la Touppe, affluents de la Divonne, afin de favoriser la colonisation par les écrevisses à pattes blanches	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Préserver les populations d'écrevisses à pieds blancs
	B	Restaurer un habitat propice aux écrevisses à pieds blancs
	C	Renaturer les cours d'eau de la Buzelle et la Touppe

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A, B et C	8C-1 et 2	Préparation et suivi des travaux : concertation, DLE, DIG, suivi, installation de chantier	En cours	2014-2016
	8C-4 à 6	Restauration de la Buzelle	A venir	2016-2018
	8C-7 à 12	Restaurer la Touppe	A venir	2016-2018
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C		
Nombre d'écrevisses à pieds blanc sur le cours d'eau 1 an après travaux puis à la fin de la procédure dans le cadre de la fiche 46		X	X		A adapter	Évolution des populations d'écrevisses à pattes blanches
-	X			X	Nouveau	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
8C-1	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
8C-2	1 800	1 800	0		0	0
8C-3	4 000	4 000	0		0	0
8C-4	3 000	3 000	0		0	0
8C-5	1 000	1 000	0		0	0
8C-6	1 500	1 500	0		0	0
8C-7	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
8C-8	250	1 000	+750		0	0
8C-9	1 050	1 500	+450		0	0
8C-10	650	1 000	+350		0	0
8C-11	2 500	2 500	0		0	0
8C-12	1 950	5 000	+3050		0	0
Totaux	17 700	22 300	+ 4 600		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

L'opération a pris du retard en raison de la concertation locale à mener (propriétaire du golf, propriétaires privés injoignables, etc.). Les premiers travaux, sur la Touppe, devraient être réalisés fin 2016.

Entre la Buzelle et la Touppe, partie amont, se situe le marais de Saint-Gix, pour lequel des opérations sont engagées via l'action 15. Une étude hydraulique y est prévue pour 2018. Dans l'attente des résultats, il est proposé de ne pas réaliser de travaux sur la Buzelle amont. En revanche, sera évaluée la possibilité de restaurer la ripisylve dans sa partie aval, le long du golf, avant sa confluence avec la Touppe. Les financements sont donc maintenus (mesures 4 à 6) dans cette optique.

Sur la Touppe, la zone de piétinement bovin s'est étendue, justifiant une augmentation du budget prévisionnel nécessaire. Il est également proposé de réaliser les analyses d'eau à plusieurs points de la Touppe pour identifier les zones les plus impactées par les produits phytosanitaires. Enfin, il est suggéré de restaurer la ripisylve plus à l'amont du cours d'eau que prévu, afin de compléter et amplifier l'intérêt de l'action pour la recolonisation des écrevisses.

TRA	Action 8H	Renaturer l'Oudar au lieu-dit Les Coudrys	CCPG
-----	-----------	---	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Renaturer l'Oudar afin d'améliorer sa fonctionnalité biologique

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	8H-1 à 4 et 8H-6	MOE et travaux de renaturation + concertation locale	Oui	-
	8H-5	Entretien post-restauration	À venir	2017 puis 2019
Avancement moyen de l'action (%)			95	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A		
Linéaire de rivière renaturé		X	A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
8H-1	0	0	0		0	0
8H-2	8 500	0	-8 500		0	0
8H-3	23 400	0	-23 400		0	0
8H-4	72 800	0	-72 800		0	0
8H-5	2 000	1 500	- 500		0	0
8H-6	8 500	0	-8 500		0	0
Totaux	115 200	1 500	- 113 700		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Cette action était anciennement inscrite au premier contrat de rivière « Pays de Gex – Léman », sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Versonnex.

Ne pouvant se faire dans les délais de ce contrat, il a été proposé de l'intégrer au contrat Vesancy-Versoix. Or, elle a été réalisée entre temps par la commune de Versonnex, en 2014. Ainsi, ses objectifs sont atteints, et il ne reste qu'à effectuer après les travaux un entretien ponctuel à n+3 et n+5. Cet entretien est donc maintenu dans la présente action.

Le contexte évoqué justifie la libération d'une enveloppe budgétaire importante.

TRA	Action 8K	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Renforcer le rôle de corridor biologique constitué par les cours d'eau et leurs boisements rivulaires
	B	Recréer une bande tampon (bande enherbée, haie ou ripisylve) en milieu agricole permettant de recréer le corridor et un habitat piscicole ombragé et diversifié
	C	Lutter contre les espèces invasives

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
	8K-1 et 2	Préparation et suivi des travaux : concertation, DLE, DIG, suivi, installation de chantier	En cours	2015-2016
	8K-3	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	A venir	2017-2019
	8K-4 à 9	Restauration des berges et de la ripisylve	A venir	2019-2019
Avancement moyen de l'action (%)			10	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C		
Km de berges restaurées ou gérées selon les objectifs du plan de gestion	X	X	X		A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
Nombre d'abreuvoirs installés	X		X		Oui	-
Évolution de la surface colonisée par les espèces invasives				X	Oui	-
Suivi piscicole					A supprimer	-
Suivi faune/flore					A supprimer	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
8K-1	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
8K-2	2 000	2 000	0		0	0
8K-3	3 500	3 500	0		0	0
8K-4	12 000	12 000	0		0	0
8K-5	80 000	80 000	0		0	0
8K-6	30 000	30 000	0		0	0
8K-7	2 000	2 000	0		0	0
8K-8	5 000	5 000	0		0	0
8K-9	14 000	5 000	-9 000		0	0
Totaux	148 500	139 500	- 9 000		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

L'action a été différée jusqu'à l'arrivée au sein du service GMN d'un technicien rivière, et en raison du nombre d'actions trop important à lancer « de front » à la signature du contrat.

Un travail conséquent de reconnaissance de terrain a été réalisé en 2015. Les premiers travaux débiteront en 2017.

Les deux derniers indicateurs proposés ne répondent pas aux objectifs de la fiche, il est donc proposé de les supprimer.

L'entretien ponctuel sera réalisé via l'atelier d'insertion accueilli par la CCPG, justifiant une diminution des coûts.

TRA	Action 8L	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Renforcer le rôle de corridor biologique constitué par les cours d'eau et leurs boisements rivulaires
	B	Garantir le maintien des berges et le bon état de la ripisylve du Journans tout en favorisant l'habitat pour les espèces liées aux cours d'eau
	C	Lutter contre les espèces invasives
	D	Prévenir le risque d'inondation à l'amont des zones urbanisées.

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
	8L-1 et 2	Préparation et suivi des travaux : concertation, DLE, DIG, suivi, installation de chantier	En cours	2015-2016
	8L-3	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	A venir	2017-2019
	8L-4 à 11	Restauration des berges, de la ripisylve et du lit mineur	A venir	2018-2019
Avancement moyen de l'action (%)			10	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs					Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C	D		
Km de berges restaurées ou gérées selon les objectifs du plan de gestion	X	X	X		X	A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
Évolution de la surface colonisée par les espèces invasives	X			X		Oui	-
Évolution de l'habitat et de la faune piscicole						A supprimer	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
8L-1	En interne CCPG		0		0	0
8L-2	2 000	2 000	0		0	0
8L-3	15 000	15 000	0		0	0
8L-4	36 000	36 000	0		0	0
8L-5	60 000	60 000	0		0	0
8L-6	50 000	50 000	0		0	0
8L-7	18 000	9 000	-9 000		0	0
8L-8	10 000	10 000	0		0	0
8L-9	3 600	3 600	0		0	0
8L-10	75 000	75 000	0		0	0
8L-11	21 000	10 500	-10 500		0	0
Totaux	290 600	271 100	- 19 500		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Le dernier indicateur proposé ne répond pas aux objectifs de la fiche, il est proposé de le supprimer.

L'action a été différée jusqu'à l'arrivée au sein du service GMN d'un technicien rivière, et en raison du nombre d'actions trop important à lancer « de front » à la signature du contrat.

Un travail important de reconnaissance de terrain a été réalisé en 2015. Les premiers travaux débiteront en 2017.

L'entretien ponctuel sera réalisé via l'atelier d'insertion qu'accueille la CCPG, justifiant une diminution des coûts, de même que la gestion des déchets liés aux embâcles.

Les mesures 6,9 et 10 seront affinées suite aux résultats de l'étude de détermination de l'espace à réserver aux cours d'eau (action 5), prévue fin 2017. Une mission de MOE sera nécessaire pour définir plus précisément les travaux à faire.

TRA	Action 80	Renaturer la Varfeuille en milieu urbain	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Redonner de l'espace au cours d'eau en milieu urbain afin de contribuer à sa fonctionnalité biologique et à la préservation des personnes et des biens (Echenevex)
	B	Assurer la franchissabilité piscicole des ouvrages (CCPG)

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	80-6	Mission de MOE	A supprimer	-
A	80-1 à 4	Travaux hydraulique (Echenevex)	A supprimer	-
B	80-5	Travaux continuité (CCPG)	A supprimer	-
Avancement moyen de l'action (%)			-	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Suivi des débits de la Varfeuille		X		A supprimer	-
Suivi des populations piscicoles	X		X	A adapter	Nombre d'obstacles à la migration piscicole ayant été aménagés et permettant la fonctionnalité du milieu

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
80-1	0	0	0		0	0
80-2	10 400	0	-10 400		0	0
80-3	25 000	0	-25 000		0	0
80-4	89 000	0	-89 000		0	0
80-5	20 000	0	-20 000		0	0
80-6	11 500	0	-11 500		0	0
Totaux	155 900	0	-155 900		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Après concertation avec la commune, il a été convenu de ne pas donner suite à cette action. Les raisons sont les suivantes :

- d'une part l'enjeu restauration de la continuité piscicole semble négligeable, l'obstacle à l'écoulement des eaux considéré étant situé 200m à l'aval d'une longue section de cours d'eau busé
- d'autre part pour protéger les biens et les personnes il semble plus pertinent d'aménager un bassin de rétention des eaux pluviales à l'amont de la rue François Estier plutôt que de redimensionner et recalibrer la Varfeuille le long du chemin des Cornus.

Ainsi, le projet de rétention a été basculé dans le 2nd contrat rivières Pays de Gex – Léman.

TRA	Action 8P	Restaurer le lit majeur du By	CCPG
-----	-----------	-------------------------------	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Recréer une zone d'expansion de crue afin de favoriser les espèces pionnières et les amphibiens
	B	Entretien d'une zone humide fonctionnelle pour les espèces pionnières

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	8P-8	Mission de MOE	A venir	2017
	8P-0 à 7	Travaux de restauration du By	A venir	2018-2019
	8P-9	Suivi faune/flore	A venir	2019
Avancement moyen de l'action (%)			0	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Suivi de la faune et de la flore sur la zone	X	X	X	A adapter	Évolution de la faune et de la flore attestant la prise de fonctionnalité du milieu
Suivi des débits du By				A supprimer	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
8P-0	0	0	0		0	0
8P-1	10 000	10 000	0		0	0
8P-2	21 000	21 000	0		0	0
8P-3	135 000	135 000	0		0	0
8P-4	7 000	7 000	0		0	0
8P-5	16 500	16 500	0		0	0
8P-6	33 000	33 000	0		0	0
8P-7	4 000	4 000	0		0	0
8P-8	18 120	18 120	0		0	0
8P-9	1 800	1 800	0		0	0
Totaux	246 420	246 420	0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

L'action est en attente depuis 2013, l'ARS n'autorisant pas à ce jour le lancement des travaux. Le projet est tout de même maintenu, en espérant que l'autorisation de démarrage soit accordée prochainement.

TRA	Action 11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Divonne-les-Bains Chavannes de Bogis
-----	-----------	--	---

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
Spécifiques de l'action		
	A	Faciliter le franchissement pour la petite et moyenne faune de la route située entre les douanes de Divonne et de Chavannes-de-Bogis

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	11-1 a à c	Aménagement d'un passage à petite faune	A venir	2017-2019
	11-2	Avant-projet détaillé d'un encorbellement	A venir	
Avancement moyen de l'action (%)			0 (FR) 100% (VD)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	3	A		
Opération réalisée	X	X	Oui	-
Nb d'espèces et d'animaux (petite et moyenne faune) utilisant les passages	X	X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
11-1a	8 050	8 050	0		0	0
11-1b	5 000	5 000	0		0	0
11-1c	98 000	98 000	0		0	0
Totaux	111 050	111 050	0		0	0
Vaud (TTC)						
11-2	5'063	5'063	0		2'298	2'298
Totaux	5'063	5'063	0		2'298	2'298

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :**France :**

Ce projet est associé à un projet de réaménagement de voirie entre les deux douanes françaises et suisses situées entre Divonne-les-Bains et Chavannes-de-Bogis. Le lot d'aménagement côté français (voirie + environnement) n'a pas encore débuté. Les études préalables devraient débuter en 2017 pour des travaux en 2018-2019.

Suisse :

Dans l'attente d'une étude sur l'aménagement d'un passage à petite faune sous le pont de la Versoix (voir normes VSS SN640 696: passerelle de franchissement hors eau sous le pont sur la Versoix), le canton de Vaud a entrepris de réduire les obstacles aux déplacements de la petite faune en réaménageant les bordures des trottoirs du secteur de la douane Suisse. Deux abaissments de trottoir (chanfreinage) ont été réalisés sur le territoire suisse et 4 autres emplacements potentiels ont été identifiés sur le territoire français. La mise en œuvre de cette mesure de substitution permet de réduire à moindre coût l'impact de la route pour la petite faune qui s'y trouve piégée lors de ses déplacements. Elle a été réalisée avec un budget supplémentaire alloué par la DGE-BIODIV.

TRA	Action 12A	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Braille	DGEau SRCE-GE Commune de Versoix
-----	------------	--	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
2		Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
A		Recréer la connexion biologique d'amont en aval du Nant de Braille
B		Améliorer la qualité écologique du Nant de Braille
C		Améliorer la migration de la truite lacustre
D		Améliorer la connexion Léman / Bois de Versoix

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A, B	12a-1	Création du bassin de rétention	Oui	
A, B, C et D	12a-2	Renaturation du Nant de Braille en aval du bassin	Oui	
Avancement moyen de l'action (%)			100 %	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs					Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C	D		
Réalisation des travaux	X	X	X	X		A supprimer	Linéaire (km) de cours d'eau renaturé / Nombre de truites lacustres dans le secteur renaturé

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
12a-2	462963					462963	
Totaux	462963			0		462963	462963

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

TRA	Action 12B	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Brassu	DGEau SRCE-GE Commune de Versoix
-----	------------	---	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat	
2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action	
A	Renforcer les connexions biologiques liées au Brassu
B	Améliorer la qualité écologique du Brassu
C	Améliorer la migration de la truite lacustre
D	Améliorer la connexion Léman/Bois de Versoix
E	Améliorer la continuité pour la faune piscicole sous la route Suisse

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A, B, C, D et E	12b-1	Etude	Oui	
	12b-2	Travaux	A venir	2018-2019
	12b-3	Suivi truite lacustre	A venir	2019
Avancement moyen de l'action (%)			0%	

Indicateurs :

Initialement proposé	2	Réponse aux objectifs					Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
		A	B	C	D	E		
Remontée des truites lacustres	X	X	X	X	X	X	A adapter	Nombre truites lacustres en amont du secteur renaturé

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
12b-2	199962					
Totaux	199962		0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

TRA	Action 12E	Remettre à ciel ouvert le canal de Versoix et le reconnecter au nant de Braille	DGEau SRCE-GE Commune de Versoix
-----	------------	---	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Renforcer les connexions biologiques entre le canal de la Versoix, la Versoix et le Nant de Braille
	B	Améliorer la qualité écologique du canal de Versoix
	C	Améliorer la migration de la truite lacustre

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	12e-1	Etude de faisabilité	A venir	
	12e-2	Etude et dépôt d'autorisation	A venir	
	12e-3	Travaux de remise à ciel ouvert du canal de Versoix et reconnexion au Nant de Braille	A venir	
Avancement moyen de l'action (%)				

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Montaison et dévalaison des truites lacustres	X	X	X	A adapter	Linéaire (km) de cours d'eau renaturé

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
12e-1	18520					
12e-2	92600					
12e-3	926000					
Totaux	1037120		0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier : travaux (phase conditionnelle) dépendants de l'avancement du PLQ.

TRA	Action 13	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	DGE-Biodiv-VD ETAT DE GENEVE CCPG
-----	-----------	---	---

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Rétablir un continuum de populations de grenouilles agiles (<i>Rana dalmatina</i>) et de sonneurs à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>) entre la Versoix et le Boiron de Nyon.

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	13-1 et 2	Étude et élaboration du plan d'action régional	Oui	-
	13-3 à 6	Aménagement, suivi et valorisation des sites existants	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			75	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A		
Nombre de sites de reproduction aménagés pour chaque espèce		X	Oui	-
Nombre de sites existants ou nouveaux mis en valeur par des interventions forestières	X	X	Oui	-
Nombre de sites occupés par la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune au nord-est de la route de la douane à Chavannes-de-Bogis		X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
13-3	26 000	26 000	0		0	0
13-4	8 000	8 000	0		0	0
13-6	4 200	4 200	0		0	0
13-7	-	Réalisé en interne CCPG	0		0	0
Totaux	38 200	38 200	0		0	0
Vaud (TTC)						
13-1	5'000	5'000	0		7'020	7'020
13-2	1'500	1'500	0		Inclus dans 13.1	
13-3	64'000	64'000	0		12'871.10	12'871.10
13-4	15'000	15'000	0		1'365.10	1'365.10
13-5	10'000	10'000	0		5'000	5'000
13-6	7'000	7'000	0			
Totaux	102'500	102'500	0		26'256.20	26'256.20
Genève						
13-1	5000					
13-2	1500					
13-3	16000					
13-4	62500					
13-5	10000					
13-6	13500					
Totaux	108'500				72'806	72'806

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Mesure terminée en hiver 2017. Aménagement des sites entre 2016 et 2019.

Un "Plan d'action transfrontalier en faveur de la grenouille agile et du sonneur à ventre jaune" a été remis aux cantons de Vaud et Genève ainsi qu'au Conservatoire des espaces naturels de la région Rhône-Alpes (27.10.2015). Ce document identifie 125 sites potentiels pour des aménagements en faveur de ces deux espèces cibles et évalue l'importance des différentes voies de migration de batraciens connues dans le secteur d'étude.

Suisse-Vaud:

Parmi les 54 sites potentiels identifiés dans le canton de Vaud, 10 ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de construire. Ces sites seront aménagés durant l'hiver 2016-2017.

TRA	Action 15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	DGE-Biodiv-VD ETAT DE GENEVE CCPG
-----	-----------	---	---

Objectifs :

Du contrat		
1		Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
A		Développer des prairies humides à Sanguisorbe (prairies à Molinie en général) favorables aux azurés des paluds et de la sanguisorbe (<i>Maculinea nausithous</i> et <i>teleius</i>)
B		Favoriser les échanges entre populations d'azurés, condition nécessaire pour leur maintien à long terme
C		Assurer le maintien de la totalité des populations de papillon Maculinea du territoire

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A à C	15-0 à 1	Localisation des sites et élaborations de plans de gestion	Oui	-
	15-2	Animation foncière	En cours	2015-2019
	15-3	Restauration des sites	En cours	2016-2019
	15-4	Suivi des espèces indicatrices	En cours	2016-2019
Avancement moyen de l'action (%)			50 (FR) 75 (VD) GE ?	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B	C		
Populations de sanguisorbes en développement	X	X	X		A adapter	Nombre de sites et surfaces de prairies humides restaurés
Présence de Maculinea dans un nombre croissant de site	X	X	X	X	A adapter	Nombre de sites où la présence de Maculinea est avérée

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
15-0	5 000	25 000	0		25 000	25 000
15-1	20 000					
15-2	4 000	11 250	+ 7 250		4 000	4 000
15-3a	60 000	85 000	+ 25 000		0	0
15-3b	28 000	40 000	+ 12 000		10 320	0
15-3c	20 000	68 725	+ 48 725			
15-3d	15 000	20 250	+5 250		2 000	0
15-4	15 000	20 500	+5 500		3 000	0
15-5	-	11 500	+11 500		0	0
15-6	-	23 400	+23 400		0	0
Totaux	167 000	305 625	+ 148 720		44 320	29 000
Vaud (TTC)						
15-3a	6'480	6'480			6'000	6'000
15-3b	38'880	38'880			18'000	18'000
15-3b	25'920	25'920			36'855.35	36'855.35
15-3c	4'320	4'320			3'713.05	3'713.05
15-4	12'960	12'960			5'400	5'400
Totaux	88'560	88'560			69'968.40	69'968.40
Genève						
15-3b	14000					
Totaux	14000				12524	12524

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :**France :**

Suite aux inventaires et recherches menés en 2015, des notices de gestion pluriannuelles ont été produites sur 4 prairies humides. La mise en œuvre des mesures prévues dans ces documents implique une augmentation des coûts par rapport aux prévisions portées lors de l'élaboration du contrat. Cela explique les montants plus importants pour les mesures 2 à 4.

D'autre part, il est proposé d'ajouter deux nouvelles mesures identifiées dans les plans de gestion pluriannuelles :

- mesure 15-5 : Valorisation des sites et gestion de la fréquentation, notamment sur le marais de Faizin (Grilly) ;
- mesure 15-6 : Animation, coordination et suivi technique de l'action. L'action est menée par la CCPG et le CENRA dans le cadre de la convention de partenariat 2015-2021 et justifie une implication importante du CEN en faveur de la restauration de ces sites.

Suisse-Vaud

Le rapport final de la 2^{ème} phase (2009-2013) sur le "Projet pour la promotion des *Maculinea* dans les marais de l'Ouest vaudois" a été rendu en 2015. Sur la base de ce document et des fiches de site du projet Interreg *Maculinea*, des mesures spécifiques ont été entreprises dans plusieurs marais vaudois (extension d'une surface et fauche bisannuelle d'une prairie à molinie au Grand Bataillard, fauche bisannuelle et débroussaillage au Bucley).

TRA	Action 17	Restaurer les grands marais du secteur Vesancy-Versoix	CENRA ETAT DE GENEVE DGE Biodiv-VD
-----	-----------	--	--

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Restaurer et maintenir l'intérêt des grands marais du périmètre du contrat corridors afin qu'ils restent des secteurs privilégiés pour la biodiversité dans le réseau de corridors du secteur Vesancy-Versoix

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	17-1	Maitrise foncière	En cours	-
	17-2	Restauration et entretien de la végétation, lutte contre les invasives	En cours	-
	17-3 et 4	Étude et aménagements hydrologiques	En cours	2018-2019
	17-6	Suivis de l'efficacité des interventions sur la biodiversité	En cours	-
	17-7	Rédaction d'un document de gestion transfrontalière	Oui	-
	17-8	Concertation et gestion administrative	En cours	2017-2019
	17-9	Valorisation au public	A venir	2017-2019
	17-10	Création de mares	A venir (GE) Réalisé (VD)	2017
Avancement moyen de l'action (%)			75 (VD), 40 (FR), XX (GE)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A		
Maintien ou accroissement des habitats remarquables	X	X	A adapter	Surface (m²) de marais restauré et surface d'habitats remarquables fonctionnels
Maintien ou accroissement des populations d'espèces remarquables	X	X	A adapter	Présence des espèces cibles/patrimoniales
Surfaces envahies par le solidage	X	X	A adapter	Évolution de la surface envahie par le solidage

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
17-1	5 500	28 500	+23 000		9 506	9 506
17-2a	182 900	168 000	-14 900		49 277	49 277
17-2b	38 600	73 200	+34 600		15 355	15 355
17-2c	86 250	68 480	-17 770		28 846	28 846
17-3	18 000	53 210	+35 210		24 359	24 359
17-6a	17 000	23 500	+6 500		7 153	7 153
17-6b	29 000	39 000	+10 000		11 375	11 375
17-6c	20 000	16 500	-3 500		6 250	6 250
17-7	3 500	3 500	0		3 500	3 500
17-8	Via Natura2000	41 550	+41 550		1 130	1 130
17-9	-	25 470	+25 470		0	0
17-10	-	21 340	+21 340		0	0
Totaux	400 750	562 250	+ 161 500		153 251	153 251
Vaud (TTC)						
17-2a	38'339	38'339			30'000	30'000
17-2b	97'605	97'605			31'198.20	31'198.20
17-2c	197'055	197'055			77'618.60	77'618.60
17-4	291'460	291'460			362'896.80	362'896.80
17-6	16'200	16'200			33'794.75	33'794.75
17-7	7'560	7'560				
Totaux	648'218	648'218	0		535'508.40	535'508.40
Genève						
17-2a	48200					
17-2b	68417					
17-6	30000					
17-7	7000					
Totaux	153837				143573	143573

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :**France :**

- Deux nouvelles actions sont identifiées sur cette fiche. D'une part le besoin d'une valorisation du site auprès du grand public dans l'objectif de permettre une meilleure appropriation du site par les habitants et donc un plus grand intérêt pour sa préservation à long terme (proposition ajout mesure 17-9). D'autre part le plan d'action transfrontalier réalisé dans le cadre de la fiche action n°13 a identifié plusieurs mares à créer sur le site concerné par la fiche 17. Par souci de cohérence des actions de gestion, ces mares sont identifiées dans la fiche 17 (proposition ajout mesure 17-10).
- Le traitement administratif du dossier, notamment la gestion des financements FEDER, et les échanges avec les partenaires s'avèrent plus chronophages que prévu. Le financement Natura 2000 qui était identifié pour ces opérations ne suffit plus, bien qu'il soit resté pratiquement constant.
- L'animation foncière est relativement longue à réaliser : de nombreux cas particuliers sont apparus, en particulier dans le cadre des acquisitions foncières qui ont été réalisées. Cela explique l'augmentation significative de la mesure 17-1.
- L'enveloppe prévue pour identifier les possibilités de restauration hydrologique était sous-estimée et a été entièrement consommée sur la partie la plus dégradée du site (marais de Prodon). Une rallonge est nécessaire pour étudier le reste du site.
- Certaines opérations de restauration de la végétation et de lutte contre les plantes invasives ont été très efficaces les premières années, ce qui permet de diminuer le coût des opérations les années suivantes
- L'entretien du marais des Bidonnes par pâturage n'était comptabilisé que pour 4 ans (2015-2018). L'essentiel de la variation s'explique par l'ajout de l'année 2019. La création d'un parc de pâturage supplémentaire permettra de débroussailler un nouveau secteur au fond du marais.

Suisse-Vaud:

Les 3 sites concernés sur le territoire vaudois bénéficient d'un plan de gestion récent. Tous ont fait l'objet de mesures de gestion ciblées entre 2014 et 2016. Ces mesures consistent essentiellement en des fauches de cariçaie, des aménagements de plans d'eau temporaires et une lutte contre les néophytes invasives (solidage).

TRA	Action 19a	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG
-----	------------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Favoriser la biodiversité en milieux agricoles par la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (structures et pratiques favorables)
	B	Favoriser les connexions entre milieux ouverts et cours d'eau / forêts et favoriser les déplacements

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	19a-1 à 8	Réalisation des mesures agro-environnementales	En cours	2016-2021
Avancement moyen de l'action (%)			50 (FR)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Surfaces contractualisées en MAET	X	X	X	Oui	-
Nombre d'espèces faunistiques et floristiques		X	X	A adapter	Se référer aux indicateurs définis dans les MAEC souscrites
Augmentation de la connectivité				A supprimer	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
19a-1	6 536 x 4	0	-434 758		0	0
19a-2	9 225 x 4	0				
19a-3	29 640 x 4	0				
19a-4	40 414 x 4	0				
19a-5	11 280 x 4	0				
19a-6	2 752 x 4	0				
19a-7	7 192 x 4	0				
19a-8	1 650 x 4	0				
19a-9	-	5 280,80 x 5	+201 744,50		?	0
19a-10	-	3 980,70 x 5				
19a-11	-	1 980,30 x 5				
19a-12	-	325,85 x 5				
19a-13	-	4 308,75 x 5				
19a-14	-	11 553,60 x 5				
19a-15	-	6 537 x 5				
19a-16	-	4 581,90 x 5				
19a-17	-	1 800 x 5				
Totaux	434 758	201 744,50	- 233 013,50		?	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

La maîtrise d'ouvrage de cette action est en fait « les agriculteurs contractants » et non la CCPG qui en revanche porte le PAEC.

Voir commentaire général porté sur fiche 19b concernant politique PAC et révision des aides et modalités. Les chiffres proposés ci-dessus prennent compte les contractualisations 2016 et les prévisions de contractualisations 2017. Les mesures concernées et suivant les intitulés prévus par la PAC et la Région sont :

N° mesure	Libellé	Unité	Nombre	Coût unitaire €	Coût HT €
19a-9	HERBE 09 : gestion pastorale	ha	70	75,44	5 280,8
19a-10	HERBE 09 + OUVERT 02 : gestion pastorale avec ouverture	ha	30	132,69	3 980,7
19a-11	HERBE 07 : prairie fleurie	ha	30	66,01	1 980,3
19a-12	HERBE 03 : absence de fertilisation	ha	5	65,17	325,85
19a-13	COUVER 06 : implantation d'un couvert herbacé	ha	15	287,25	4 308,75
19a-14	HERBE 03 + COUVER 06 : absence de fertilisation et implantation d'un couvert herbacé	ha	30	385,12	11 553,6
19a-15	HERBE 03 + HERBE 06 : absence de fertilisation et retard de fauche	ha	30	217,9	6 537
19a-16	HERBE 06 : retard de fauche	ha	30	152,73	4 581,9
19a-17	LINEA 01 : entretien d'une haie	ml	10000	0,18	1 800
TOTAL annuel					40 348,9
TOTAL HT sur 5 ans					201 744,5

À ce jour, les dépenses engagées ne sont pas encore connues, les premières contractualisations ayant eu lieu en mai 2016. La DDT assumant le rôle de guichet unique est le seul interlocuteur direct des agriculteurs à ce propos et fera remonter les chiffres en fin d'année.

TRA	Action 20	Maintenir non boisées les prairies existant encore sur les bas-monts	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité	
Spécifiques de l'action		
A	Assurer le maintien de milieux ouverts de qualité sur le piémont du Jura	

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	20-1	Élaboration des notices de gestion	Oui	2015
	20-2 à 6	Réalisation des travaux de gestion / restauration	En cours	2016-2019
Avancement moyen de l'action (%)			45	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A		
Maintien de la surface de prairies sèches non boisées en bas-monts	X	X	A adapter	Surface d'habitats fonctionnels restaurés ou préservés

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
20-1	15 000	15 000	0		15 000	15 000
20-2	3 000	36 000	+ 33 000		6 250	6 250
20-3	34 500	5 500	-29 000		0	0
20-4	15 900	15 000	-900		0	0
20-5	7 200	6 000	- 1 200		0	0
20-6	3 500	11 500	+ 8 000		0	0
20-7	-	1 500	+ 1 500		0	0
20-8	-	5 500	+ 5 500		0	0
20-9	-	2 750	+ 2 750		0	0
20-10	-	3 000	+ 3 000			
Totaux	79 100	101 750	+22 650		21 250	21 250

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

L'élaboration des notices de gestion a débuté en 2015, expliquant le retard de planning et la répercussion sur la mise en œuvre des premiers travaux en 2016. Suite à l'élaboration de ces documents, il apparaît que :

- la commune de Gex souhaite réaliser elle-même le nécessaire ; la CCPG n'interviendra donc pas sur le site du Florimont
- la concertation et la situation foncière et agricole du Mont Mourex ne facilite pas la mise en œuvre des travaux qui semble peu vraisemblable avant 2018
- les travaux à prévoir sur les sites de Vesancy et Echenevex sont plus coûteux qu'initialement prévu, justifiant l'augmentation du budget prévisionnel. A noter le changement de méthode adopté. Les exploitants actuels préfèrent pratiquer le broyage plutôt que l'arrachage afin de limiter l'apparition de cailloux en surface pouvant gêner le pâturage.
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes n'avait pas été prévue mais s'avère indispensable pour préserver ou restaurer les milieux. Il est donc proposé d'ajouter la mesure 20-7
- Il avait été omis de prévoir la réalisation des suivis faune/flore permettant de quantifier l'atteinte des objectifs de gestion et la fonctionnalité des milieux. Il est donc proposé d'ajouter la mesure 20-8
- Il s'avère indispensable de canaliser la fréquentation sur les sites. Il est suggéré à cet effet d'ajouter la mesure 20-9 qui consistera notamment en l'aménagement de passages canadiens ou la mise en place de signalétique
- Il avait été omis d'inclure le temps d'animation et de suivi de l'action réalisé par le CEN dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuelle CEN-CCPG. Il est proposé d'ajouter la mesure 20-10 dans cette optique.

Enfin, les coûts et planning d'action ont été rallongés de façon à pouvoir être réalisés en 2019, ce qui n'était initialement pas prévu.

TRA	Action 23	Créer des milieux favorables à la Bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	CENRA ETAT DE GENEVE DGE Biodiv-VD
-----	-----------	---	--

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Recréer des milieux favorables à la Bacchante afin de permettre le maintien et la recolonisation de l'espèce dans les différents massifs boisés du périmètre du contrat

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	23-1	Etat des lieux (FR)	Oui	-
	23-2 et 3	Suivi de l'espèce à Versoix et Foretaille (GE)		
	23-3	Entretien de Foretaille (GE)		
	23-4 et 5	Suivi de l'espèce à Bucley Tropaz (VD) et amélioration de l'habitat sur ce site	A venir	
Avancement moyen de l'action (%)			100 (FR) 25 (VD) GE ?	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A		
Évolution des populations de bacchante dans le secteur	X	X	Oui	-
Mesures réalisées sur l'habitat	X	X	A adapter	Surface (m²) entretenue en faveur de la bacchante

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
23-1	4 000	4 000	0		4 130	4 130
Totaux	4 000	4 000	0		4 130	4 130
Vaud						
23-4	3 564		0		0	0
Totaux	3'564		0		0	0
Genève						
23-2	5500					
23-3a	75000					
23-3b	16000					
Totaux	96500				56'323	56'323

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

France, Suisse : RAS

TRA	Action 30	Restaurer la dynamique alluviale des Gravines	ETAT DE GENEVE
-----	-----------	---	----------------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Restaurer la dynamique alluviale des Gravines

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	30-1	Réalisation du projet	Non	-
	30-2	Réalisation des travaux	Non	
Avancement moyen de l'action (%)			0	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A		
Dynamique alluviale restaurée	X	X	A adapter	Revitalisation des Gravines réalisée

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
Genève						
30-2	555556	0	555556			
Totaux	555556	0	555556			

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Cette mesure ne sera pas réalisée dans ce contrat corridors.

TRA	Action 31	Aménager un passage à faune sous la route entre le bassin de rétention du Marquet (Collex) et le bois sur Vessy	Ornex
-----	-----------	---	-------

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
Spécifiques de l'action		
	A	Faciliter les déplacements pour la petite faune entre les deux réservoirs humides que sont le bois sur Vessy et le bassin de rétention du Marquet

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	31-1	Phase ferme : étude de quantification des écrasements	Oui	-
	31-2 et 3	Phase conditionnelle : Maîtrise d'œuvre et construction du passage à faune	Non	-
	31-4a et b	Trame bleue : a) Maîtrise d'œuvre b) Travaux de création de mares en chapelets pour renforcer la trame bleue (mares plus ou moins grandes, permanentes ou temporaires)	A venir	2017-2019
	31-5a, b et c	Trame verte : a) Plantation d'un verger communal pour préserver la diversité génétique b) Renforcement des alignements de chêne c) Plantation de haies arbustives	A venir	2017-2019
Avancement moyen de l'action (%)			60 (FR)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A		
Présence de faune utilisant le passage	X	X	A supprimer	Nombre d'animaux accidentés sur la route
	X	X	Nouveau	Linéaire de corridors rendus plus fonctionnels sur la commune

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
31-1	5 000	4 974	-26		4 974	4 974
31-2	12 000	0	-12 000		0	0
31-3	70 000	0	-70 000		0	0
31-4a	-	7 000	+7 000		0	0
31-4b	-	50 000	+50 000		0	0
31-5a	-	10 000	+10 000		0	0
31-5b	-	7 500	+7 500		0	0
31-5c	-	8 000	+8 000		0	0
Totaux	87 000	87 474	+474		4 974	4 974

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

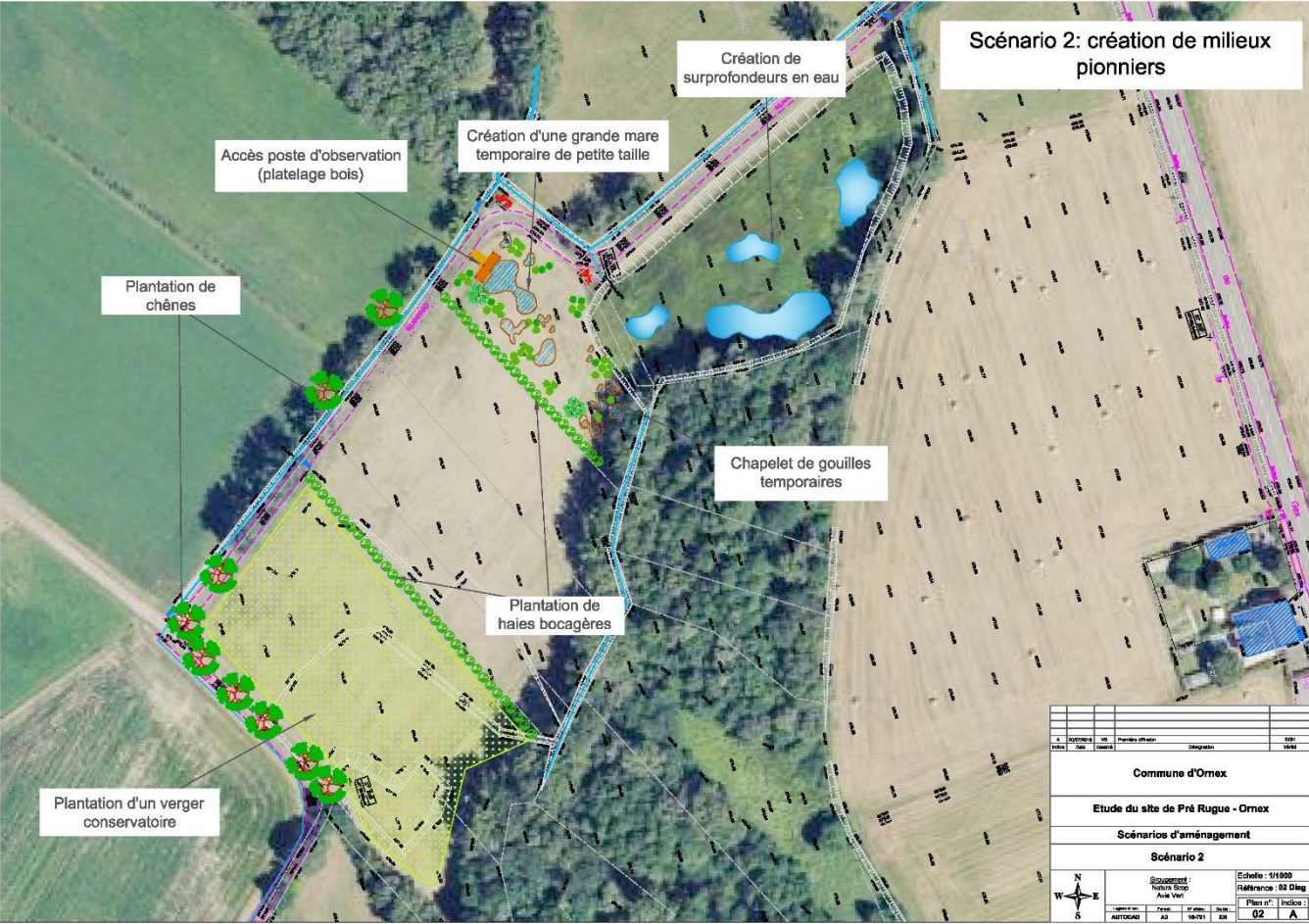
Selon la phase ferme réalisée en 2016, les enjeux pour les amphibiens ou la petite faune sont mineurs à ce jour. Il n'est donc pas pertinent de déclencher la phase conditionnelle.

En revanche, au vu des études en cours (action 2), la commune souhaite renforcer les trames verte et bleue sur son territoire, justifiant l'ajout d'un nouvel indicateur et la proposition de nouvelles mesures.

La commune souhaite en effet renforcer l'un des corridors écologiques de grande importance du territoire gessien sur lequel d'importantes pressions sont exercées. Il s'agirait donc de diversifier et d'améliorer la qualité des milieux existants pour pérenniser les trames bleue et verte. La commune souhaite également valoriser les aménagements afin de sensibiliser au maximum ses habitants, y compris les scolaires. Pour cela, il est proposé : la création de mares, la plantation d'un verger conservatoire et le renforcement ou l'implantation de haies, accompagnés d'aménagement à vocation pédagogique.

La commune d'Ornex propose donc d'ajouter ces deux mesures complémentaires à mi-parcours (lignes 31-4a et b et 31-5a, b et c) :

- Trame bleue :
 - o 31-4a : Maîtrise d'œuvre et dossiers réglementaires liés à la mesure 31-4b
 - o 31-4b : Aménagement d'un chapelet de mares sur la commune favorisant la création de milieux humides pionniers (mares temporaires favorables aux sonneurs à ventre jaune et grenouilles agiles notamment), ou de milieux humides pérennes, favorables aux amphibiens comme aux odonates. Ces aménagements comprennent l'installation d'un poste d'observation à visée pédagogique.
- Trame verte :
 - o 31-5a : Plantation d'un verger communal visant à préserver le patrimoine génétique local et à créer des milieux favorables à la diversité biologique.
 - o 31-5b : Renforcement des alignements historiques de chênes. Ces derniers sont d'extraordinaires habitats pour plusieurs espèces d'oiseaux et d'insectes menacés (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, chauves-souris, etc). Ils servent également de structure guide pour les corridors biologiques et favorisent les déplacements de la petite, moyenne et grande faune.
 - o 31-5c : Plantation de haies bocagères favorables aux déplacements de la faune et servant d'habitat à de nombreuses espèces (oiseaux, mammifères, insectes).



TRA	Action 39	Éradiquer l'écrevisse signal (<i>Pacifastacus leniusculus</i>) dans un plan d'eau situé à proximité du marais de Brou	CCPG
-----	-----------	---	------

Objectifs :

Du contrat		
	1	Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
Spécifiques de l'action		
	A	Préserver les populations d'écrevisses à pieds blancs (espèce protégée identifiée dans la Directive « habitats-Faune – Flore » annexes II et V et convention de Berne annexe III).
	B	Tester une technique innovante et sans produit chimique d'éradication de l'écrevisse signal

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	39-1 et 2	Phase ferme : diagnostic et évaluation environnementale	Oui	-
A et B	39-3 à 5	Phase conditionnelle : avant-projet, faisabilité, bathymétrie	Oui	-
	39-6 à 12	Phase conditionnelle : éradication par technique d'injection de vapeur	A supprimer	-
	39-13	Coordination et communication avec cantons de Vaud et de Genève	Oui	-
Avancement moyen de l'action (%)			100	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	1	A	B		
Pose de nasses et détection de l'ADN environnemental effectué l'année suivante			X	A supprimer	-
Inventaire des écrevisses en fin de procédure	X	X	X	A adapter	Évolution du linéaire colonisé par les écrevisses

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
39-1	4 000	3 083	-917		3 083	3 083
39-2	10 000	7 400	-2 600		7 400	7 400
39-3	3 500	2 600	-4 900		2 600	2 600
39-4	3 000					
39-5	1 000					
39-6	5 000	3 060	-2 540		3 060	3 060
39-7	600					
39-8	5 000	0	-5 000		0	0
39-9	900	900	0		900	900
39-10	5 000	0	-5 000		0	0
39-11	10 000	0	-10 000		0	0
39-12	2 000	0	-2 000		0	0
39-13	Réalisé en interne CCPG		0		0	0
Totaux	50 000	17 043	-32 957		17 043	17 043

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

En 2014, les études préalables de faisabilité ont été réalisées. En 2015, les prospections et évaluations nécessaires à la mise en œuvre de la technique d'éradication des écrevisses signal (par injection de vapeur) ont été lancées. Malheureusement, entre 2014 et 2015, les écrevisses signal ont colonisé le cours d'eau de Nuticelle situé à l'amont de l'étang infesté. Dès lors, il n'a plus été jugé efficace et judicieux de poursuivre le projet, considérant que l'écrevisse signal avait déjà colonisé le cours d'eau. C'est pourquoi la totalité de la technique d'éradication n'a pas été mise en œuvre, justifiant l'abandon de certaines mesures.

TRA	Action 58	Limitier les accidents faune-traffic	FDC Ain ETAT DE GENEVE DGE Biodiv-VD
-----	-----------	--------------------------------------	--

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
Spécifiques de l'action		
	A	Réduire les collisions faune-traffic
	B	Rendre attentifs, sensibiliser et ralentir les automobilistes
	C	Prévenir la faune

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A B et C	58-1 et 2	Collecter des statistiques et organiser des séances transfrontalières annuelles entre gestionnaires des routes et de la faune	En cours	
	58-3	GE/VD : Mise en œuvre de mesures spécifiques	En cours	
	58-4 à 12	FR : Mise en œuvre de mesures de sensibilisation et de prévention de la faune	A supprimer	-
	58-13 et 14	GE : Mise en œuvre de mesures de sensibilisation		
Avancement moyen de l'action (%)			0 (FR) 25 (VD) 0 (GE)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	3	A	B	C		
Nombre et gravité des accidents		X			A adapter	Nombre d'accidents faune – trafic
Nombre et efficacité des dispositifs et suivis mis en place		X	X	X	Oui	-
Mesures de sensibilisation mises en œuvre	X		X		A adapter	Nombre de mesures de sensibilisation

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
58-1	Réalisé en interne FDC01		0		0	0
58-2	Pris en charge FDC01		0		0	0
58-4	12 500	0	-12 500		0	0
58-5	6 000	0	-6 000		0	0
58-6	4 000	0	-4 000		0	0
58-7	2 500	0	-2 500		0	0
58-8	1 500	0	-1 500		0	0
58-9	3 000	0	-3 000		0	0
58-10	5 000	0	-5 000		0	0
58-11	7 000	0	-7 000		0	0
58-12	10 000	0	-10 000		0	0
Totaux	51 500	0	-51 500		0	0
Vaud						
58-3	13'500		0		0	0
Totaux	13'500		0		0	0
Genève						
58-3	12500					
58-13	2112					
58-14	3000					
Totaux	17612				10'050	10'050

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :**France :**

En raison de difficultés intrinsèques à la Fédération des Chasseurs de l'Ain, celle-ci n'est pas en mesure de mettre en œuvre cette action dans le cadre du contrat corridors Vesancy-Versoix. Elle a donc exprimé en septembre 2016 à la Communauté de communes du Pays de Gex, en tant que structure porteuse, son souhait de supprimer les crédits affectés, afin de pouvoir si besoin les basculer vers d'autres actions du contrat. À noter toutefois qu'un suivi départemental des collisions a été réalisé par la Fédération en 2015. Les résultats sont cependant peu précis à l'échelle du territoire du contrat et ne donneront pas lieu à une exploitation spécifique. Les mesures prévues dans cette fiche action seront probablement réalisées, mais hors contrat, en lien avec le Département de l'Ain.

Suisse :

La collecte des statistiques et l'organisation de séances est prise en charge par les différents acteurs.

TRA	Action 63	Rendre franchissables les obstacles à la migration piscicole	CCPG
-----	-----------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
Spécifiques de l'action		
	A	Rétablir la migration piscicole sur l'Oudar halieutique, le Grand Journans, la Varfeuille et le Lion

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	63-0 à 3	MOE, DIG, DLE, Topographie	En cours	2015-2016
	63-4 à 6	Travaux de restauration de la continuité	A venir	2017
Avancement moyen de l'action (%)			75	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A		
Suivi piscicole		X	A supprimer	-
Évaluation de la franchissabilité piscicole	X		À adapter	Nombre d'obstacles à la migration piscicole ayant été aménagés et permettant la fonctionnalité du milieu

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
63-0	30 000	11 269,81	- 41 530,19		11 269,81	6 028
63-1	4 800					
63-2	12 000					
63-3	6 000					
63-4	90 000	35 000	- 55 000		0	0
63-5	90 000	0	- 90 000		0	0
63-6	10 000	0	- 10 000		0	0
Totaux	242 800	46 269,81	- 196 530,19		11 269,81	6 028

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Sur les 6 ouvrages faisant obstacles à l'écoulement des eaux, il est apparu que 2 appartenaient au département de l'Ain qui a réalisé des études préalables et a conclu avec les services de l'Etat que le bilan coûts des travaux / bénéfices écologiques étaient trop faibles pour engager des travaux sur les ouvrages.

Sur les 4 ouvrages restant à traiter, les études d'AVP mandatées par la CCPG ont mis en évidence que :

- 2 ouvrages sur le Grand Journans (GDJ 3 et 4) présentaient un bilan coût/bénéfice défavorable. Les services de l'Etat ont conclu avec la CCPG la non nécessité d'intervenir sur ces ouvrages
- L'ouvrage sur la Varfeuille, à vocation routière, est en trop mauvais état pour engager des travaux sur la continuité. Des travaux pour la vocation routière de l'ouvrage doivent être engagés en premier lieu par les communes de Segny, Chevy et Echenevex. Les travaux concernant la continuité sont donc repoussés ultérieurement
- Les travaux seront réalisés sur l'ouvrage du Lion, en lien avec l'action 3E durant l'été 2017.

VOLET ETU

ETU	Action 2	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés	CCPG
-----	----------	---	------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Maintenir la perméabilité des corridors dans des secteurs d'urbanisation dynamique
	B	Définir un programme d'actions pour garantir une bonne circulation des espèces dans chacun de ces corridors

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	2-1 et 2-3	Inscription au SCoT et PLUi	En cours	2016-2018
	2-2 et 2-4	Etude des corridors (y compris étude foncière)	En cours	2015-2016
	2-5 et 2-6	Aménagement et suivi de fonctionnalité des corridors	À venir	2017-2019
Avancement moyen de l'action (%)			50	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Documents d'urbanisme (SCoT et PLU) identifiants les corridors comme zones non urbanisables	X	X		Oui	-
Typologie et quantité d'espèces empruntant le corridor écologique	X		X	Non	-
Nombre d'interventions visant à aménager écologiquement les espaces corridors	X	X	X	À adapter	Nombre de corridors dont la fonctionnalité a été améliorée

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
2-1	0	0	0		0	0
2-2	27 000	104 425	+ 77 425		104 425	67 061,67
2-3	0	0	0		0	0
2-4	4 800	0	- 4 800		0	0
2-5	105 200	105 200	0		0	0
2-6	15 000	15 000	0		0	0
Totaux	152 000	224 625	+ 72 625		104 425	67 061,67

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Il était initialement prévu de scinder cette étude de précisions des continuités écologiques du Pays de Gex et de la répartir dans les deux contrats corridors / vert & bleu (Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex). Cependant, pour simplifier la gestion administrative et ne pas trop retarder le lancement de l'étude, il a été décidé de réaliser l'étude sur tout le territoire de la CCPG au travers du contrat Vesancy-Versoix et non plus réparti avec Mandement – Pays de Gex. Ceci explique le surcoût important sur cette action.

ETU	Action 12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	DGEau SRCE GE / DGE Eau-VD
-----	------------	--	-------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Renforcer les connexions biologiques liées au Nant de Pry
	B	Recréer la connexion biologique d'amont en aval du Nant de Pry
	C	Améliorer la connexion Léman/Bois de Versoix
	D	Améliorer et préserver une connexion biologique fonctionnelle pour la faune terrestre

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et C	12f-1	Etude de faisabilité (avec variantes) pour les 2 passages (faune terrestre et piscicole)		
A, B, C et D	12f-2	Travaux de réalisation des banquettes pour la faune terrestre		
	12f-3	Travaux de renaturation (amélioration pour la faune piscicole)		
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs					Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C	D		
Evolution des populations de truites lacustres	x	x	x	x	x	A adapter	Nombre de truites en amont/aval des secteurs renaturés (lié à la phase conditionnelle)

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
Genève						
12f-1	18000					
12f-2	40000					
12f-3	100000					
Totaux	158000					
Vaud (TTC)						
12f-3	108 000		0		0	0
Totaux	108 000		0		0	0

ETU	Action 29	Etudier le passage des batraciens sur les routes de Sauverny et des Douves	ETAT DE GENEVE
-----	-----------	--	----------------

Objectifs :

Du contrat		
	3	Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
Spécifiques de l'action		
	A	Réaliser des suivis de la migration des batraciens sur la route de Sauverny et sur le chemin des Douves
	B	Proposer des mesures pour sécuriser le franchissement de la route de Sauverny et le chemin des Douves pour les batraciens selon les résultats des suivis.

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
Suivis route de Sauverny				
A et B	29-1	Achat des barrières techniques	À venir	
	29-2	Pose et retrait des barrières	À venir	
	29-3	Suivis (3h de relevé sur 20 jours par suivi)	À venir	
Suivis chemin des Douves				
A et B	29-5	Pose et retrait des barrières	À venir	
	29-6	Suivis (3h de relevé sur 20 jours par suivi)	À venir	
	29-7	Diagnostic et rapport	À venir	
Avancement moyen de l'action (%)			0	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Nombre d'amphibiens comptabilisés durant les suivis	X	X		Oui	-
	X		X	Nouveau	Prise en compte des mesures préconisées dans les projets de planification territoriale

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
29-1	33000					
29-2	10560					
29-3	13200					
29-5	7040					
29-6	13200					
29-7	30000					
Totaux	115'560				0	0

ETU	Action 37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	CCPG/DGE-BIODIV
-----	-----------	--	-----------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Maintenir, voire recréer, les connexions biologiques entre le piémont du Jura et la Versoix
	B	Maintenir, voire recréer, les connexions biologiques entre les marais du piémont du Jura.

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	37-1	Inventaire des écrevisses et des obstacles	Non	-
	37-2 et 3	Inventaire des zones relais Pralies-Bidonnes et piémonts du Jura	Oui	-
	37-4 et 5	FR – Mise en œuvre de mesures de restauration/protection	À venir (action 2)	2017-2019
Avancement moyen de l'action (%)			100	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B		
Définition précise des mesures utiles à réaliser pour améliorer le corridor bleu	X	X	X	Oui	-
Maintien des zones relais constitutives du corridor bleu	X	X	X	Non	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
37-1	3 600	0	-3600		0	0
37-2	4 800	4 320	-480		4 320	4 320
37-4	Via action 2		0		0	0
37-5						
Totaux	8 400	4 320	- 4 080		4 320	4 320
Vaud (TTC)						
37-3	8'640	9'502	+862			9'502
Totaux	8'640	9'502	+862			9'502

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

L'étude a été réalisée en 2015 par le canton de Vaud et la CCPG. Après discussion avec la Fédération des Pêcheurs de l'Ain, il n'a pas semblé pertinent de mandater un inventaire des écrevisses côté français, cela ayant été fait en interne par la Fédération, dans le cadre du plan départemental d'action écrevisses. Cela justifie le retrait de la mesure 37-1.

Vaud:

Le rapport final "Amélioration de la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont" a été rendu au canton de Vaud et à la CCPG fin 2015. Ce document identifie les mesures à mettre en œuvre sur des zones relais existantes ou potentielles (20 sur France et 19 dans le canton de Vaud). Ces mesures consistent en des revitalisations de milieux naturels dégradés (dérouissage, restauration des conditions hydrologique, lutte contre les néophytes invasifs, etc.).

ETU	Action 42	Identifier les <i>continuum</i> s à chauves-souris	LPO ETAT DE GENEVE DGE-Biodiv VD
-----	-----------	--	--

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Compléter les connaissances liées à l'identification des continuum s à chauves-souris sur l'ensemble du secteur
	B	Poursuivre l'étude des continuum s à chauves-souris sur l'ensemble du secteur
	C	Réaliser une cartographie complète des continuum s à chauves-souris
	D	Protéger les continuum s à chauves-souris

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A, B et C	42-1 et 2	Suivi télémétrique, Céligny (terrain et analyses)	En cours	
	42-3 et 4	Suivi télémétrique, Mont Mourex (terrain et analyses)	En cours	-
	42-5 et 6	Inventaire Bois de Vèraz (terrain et analyses)	En cours	-
	42-7	Synthèse de l'ensemble des suivis	A venir	-
Avancement moyen de l'action (%)			100 (FR), 90(GE), 0 (VD)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs					Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C	D		
Nombre de chauves-souris suivies		X	X			Oui	-
Nombre d'espèces de chauves-souris suivies		X	X			Oui	-
				X	X	Nouveau	Nombre de corridors identifiés

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
42-3	24 860	23 534	-1 326		23 534	23 534
42-4	8 024	2 060	-5 964		2060	2060
42-5	4 000	2 062	- 1938		2062	2062
42-6	2 000	1 785	- 215		1 785	1 785
42-7	5 334	0	-5 334		0	0
Totaux	44 218	29 441	- 14 777		29 441	29 441
Genève						
42-1	31470	31470			31470	31470
42-2	8000	8000			8000	8000
42-7	6667	6667				
Totaux	46137	46137			39470	39470
Vaud (TTC)						
42-7	7 200		0		0	0
Totaux	7 200		0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Léger décalage (opération commencée 1 année plus tard) en raison du déploiement, côté français, de fonds FEDER en lieu et place des fonds régionaux, cela générant des contraintes administratives plus importantes pour le maître d'ouvrage.
Les analyses des prospections de terrain sont en cours et seront achevées fin 2016.

ETU	Action 65	Inventorier les espèces invasives floristiques - État initial et final	CCPG DGE-Biodiv VD
-----	-----------	--	-----------------------

Objectifs :

Du contrat		
	2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action		
	A	Inventorier les espèces invasives floristiques avant contrat
	B	Hiérarchiser les espaces à gérer et proposer un plan de gestion
	C	Évaluer l'impact du programme de restauration et de gestion de la ripisylve sur les espèces invasives par un diagnostic final de la situation

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	65-1 à 5	Inventaires et réalisation d'un plan d'action contre les néophytes	Oui	-
	65-6	Lutte contre les néophytes	En cours	2016-2019
C	65-7	Inventaire à l'issue de l'action pour connaître évolution	À venir	2019
Avancement moyen de l'action (%)			50	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A	B	C		
Surface impactée début/fin de contrat	X	X		X	Oui	Évolution des surfaces colonisées par les espèces invasives

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
65-1	9 000	22 200	-7 300		22 200	22 200
65-2	10 000					
65-3	2 000					
65-4	2 500					
65-5	6 000					
65-6	50 000	50 000	0		0	0
65-7	10 000	15 000	+5 000		0	0
Totaux	89 500	87 200	-2 300		22 200	22 200
Vaud (TTC)						
65-1	5 704	4 205	-1 075		4 205	4 205
65-2	5 704	13 418	+8 138		13 418	13 418
65-3	3 421	19 767	+16 599		19 767	19 767
65-4	3 421	3 168	0		3 168	3 168
65-5	1 143	24 458	+23 402		24 458	24 458
65-6	2 281	2 112	0		0	0
65-7	3 421	3 168	0		0	0
Totaux	25'091	70 296	+45'205		65 016	65 016

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Inventaires et plan d'action réalisés en 2015 par la CCPG et le Canton de Vaud. Les mesures de luttres sont déployées ou seront déployées les années suivantes.

Vaud :

Un budget supplémentaire a été alloué par la DGE-BIODIV pour tenir compte du caractère test de cette étude. Les résultats, y compris la méthodologie, seront utiles pour d'autres études similaires.

VOLET ANI

ANI	Action 9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	CCPG DGE Biodiv-VD Céligny Versoix
-----	----------	--	---

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
A		Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques que ce soit en ville ou à la campagne
B		Préserver la fonctionnalité et la qualité des trames verte et bleue urbaines par le maintien de leur caractère naturel et établir une gestion différenciée adaptée aux espaces verts, zones humides et berges en milieu public urbain

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	9-1	Sensibilisation et formation des agents français	En cours	
	9-2	Sensibilisation et formation des employés – commune de Céligny	À venir	
	9-3	Sensibilisation et formation des employés – commune de Versoix	En cours	
	9-4	Sensibilisation et formation des employés vaudois	En cours	
Avancement moyen de l'action (%)			25 (FR) 0 (Céligny), 100 (Versoix) 25 (VD)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B		
Nombre d'agents communaux participants à la formation		X		Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
9-1	13 000	3 000	-10 000		600	600
Totaux	13 000	3 000	-10 000		600	600
Vaud (TTC)						
9-4	12'355	12'355	0		0	0
Totaux	12'355	12'355	0		0	0
Genève						
9-2	1760		0		0	0
9-3	3520		0		3520	3520
Totaux	5280		0		3520	3520

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

En France, la première session de formation a eu lieu en 2016 (thématique : lutte contre les espèces exotiques envahissantes). Deux autres sessions seront prévues : 2018 et 2019.

À noter que l'objectif B de la fiche action n'est pas quantifiable au travers de cette action. Il correspond par ailleurs à l'objectif général 1 du contrat qui sera mesuré lors du bilan final du contrat.

Dans le canton dans le Vaud, cette animation est opérée en coordination avec le contrat Lac-Pied du Jura, elle sera proposée lorsque le plan d'action sur les néophytes sera validé (Mesure 65).

A Genève, pour les employés des communes de Versoix et Bellevue, une formation a eu lieu le 8 novembre 2016 à Ecogia sur la taille et la gestion raisonnée des haies et des arbustes.

ANI	Action 19b	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG
-----	------------	--	------

Objectifs :

Du contrat		
2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques	
Spécifiques de l'action		
A	Accompagner la mise en place de structures et de pratiques favorables à la biodiversité en zone agricole	

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A)	19b-1 à 19b-9	Préparation du dossier de candidature pour les MAET (= élaboration PAEC)	Oui	2015
	19b-10 à 19b-17	Contractualisations, diagnostics pastoraux, évaluation prairies fleuries, suivi, accompagnement et évaluation auprès des agriculteurs	En cours	2016-2021
Avancement moyen de l'action (%)			65	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	2	A		
Nombre d'agriculteurs participant à la démarche		X	Oui	-
Surface de MAET contractualisées		X	Oui	-
État initial			Non	-

Budget :

Budget								
N° mesure	Prévisionnel HT	→ Devient	N° mesure réajustée	Libellé mesure réajustée	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation	Engagé HT	Liquidé HT
19b-1 et 2	2 180		19b-y	Élaboration du PAEC	16 020,60	- 1 131,40	16 020,60	16 020,60
19b-3 et 4	1 090							
19b-5, 6 et 7	11 612							
19b-8 et 9	2 270							
19b-10 et 11	6 540		19b-z	Mise en œuvre et animation du PAEC*	52 350	+ 19 195	0	0
19b-12 et 13	11 990							
19b-14 et 15	2 725							
19b-16 et 17	5 450							
Totaux	43 857				61 920,60	+ 18 063,60	16 020,60	16 020,60

* Pour le détail des mesures, se référer ci-dessous au tableau de proposition de nouveau budget pour l'action 19b.

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Lors de la rédaction de la fiche action, les nouvelles règles de la politique agricole commune n'étaient pas encore votées. Depuis, une évolution marquée a généré une nécessité de revoir en profondeur la structure et l'articulation de cette fiche, de même que son budget et plan de financement.

Le dépôt d'un dossier COREAM a été remplacé par le dépôt et l'animation d'un PAEC. Pour simplification sur le territoire, il a été décidé de ne déposer qu'un seul PAEC commun aux deux contrats corridors. Les deux actions liées sont celle-ci pour Vesancy-Versoix (CCVV / 19b), et la fiche 42 pour Mandement-Pays de Gex (CCMPG / 42).

Les MAET et leurs règles se sont quant à elles transformées en MAEC avec de nouvelles conditions de suivi et de diagnostics générant des surcoûts et du temps d'animation bien supérieurs au prévisionnel.

Il s'agit donc de modifier la fiche 19b actuelle afin qu'elle vienne compléter la fiche 42 de l'autre contrat. Ainsi, il est proposé de répartir l'animation et la mise en œuvre du PAEC, sur toute sa durée, par contrat, pour simplifier la gestion des demandes de financement :

- Animation et mise en œuvre 2016 : financée via CCMPG / 42

- Animation et mise en œuvre 2017 : financée via CCVV /19b
- Animation et mise en œuvre 2018 : financée via CCVV /19b
- Animation et mise en œuvre 2019 : financée via CCMPG / 42
- Animation et mise en œuvre 2020 : financée via CCMPG / 42
- Animation et bilan 2021 : financée via CCMPG / 42

Le budget prévisionnel réajusté après bilan de mi-parcours serait donc établi tel que ci-dessous :

N° mesure réajustée	Libellé mesure réajustée	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation
19b-y	Élaboration du PAEC (2015)	16 020,60	- 1 131,40
19b-z1	Animation préalable et accompagnement à la contractualisation (2017)	4 000	- 2 540
19b-z2	Diagnostics généraux préalables à la contractualisation (2017)	16 500	+ 4 510
19b-z3	Diagnostics spécifiques HERB_07 et HERB_09 (2017)	11 000	+ 8 275
19b-z4	Suivi individuel des exploitants à n+1 (2017 et 2018)	8 250	+ 2 800
19b-z5	Animation globale PAEC (2018)	3 850	+ 3 850
19b-z6	Bilan mi-parcours PAEC (2018)	2 300	+ 2 300
		61 920,60	+ 18 063,60

ANI	Action 41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	CCPG Régionyon Etat de Genève Communes GE
-----	-----------	---	--

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Sensibiliser les élèves des écoles primaires françaises et suisses et collèges français ou cycle genevois aux thématiques de biodiversité, habitats et corridors biologiques

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	41-1	Adaptation des supports	En cours	-
	41-2	Impression du dossier et des affiches	En cours	-
	41-3	Animations primaire	En cours	-
	41-4	Animations collège/cycle/gymnase	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			75 (FR) 25 (VD, GE)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A		
Nombre de classes et d'élèves ayant bénéficié des animations	X	X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France							
41-1	5 400	5 400		0		3 262,33	3 262,33
41-2	1 130	1 130		0		0	0
41-3	36 000	23 000		- 13 000		7 130	4 222,73
41-4	6 000	7 000		+ 1 000		180	0
Totaux	48 530	32 530		- 12 000		10 572,33	7 485,06
Vaud (TTC)							
41-1	9'123.8	9'123.8					
41-2	1'570	1'570					
41-3	25'920	25'920				10'000	5'000
41-4	3'456	3'456					
Totaux	40'070	40'070				10'000	5'000
Genève							
41-1	8448			0		0	0
41-2	1454			0		0	0
41-3	24000			0		0	0
41-4	3200			0		0	0
Totaux	37102			0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

France :

Contrairement au prévisionnel et dans une démarche de réduction des coûts, la CCPG a décidé de ne pas externaliser les animations scolaires mais de les réaliser en interne via le déploiement d'animateurs nature du service « Éducation au développement durable ». Cela justifie les économies réalisées tout en permettant d'augmenter la durée des animations.

- Animations primaires :

Le coût de prestation (900€/unité pour 3 demi-journées par classe) est remplacé par : coût interne (salaire chargé = 200€/jour) x (3 demi-journée animation + 1 demi-journée préparation) + forfait déplacement et frais indirects (20% du coût interne) = **480€/unité** pour les animations de primaire. A ce coût s'ajoute un forfait pour les déplacements en bus qui ne peuvent pas être évités. Autant que possible, les sorties de terrain sont réalisées dans les milieux naturels proches de l'école pour limiter les déplacements motorisés des élèves, prolonger la durée de la sortie de terrain, et limiter l'impact carbone des animations.

- Animations collèges :

En 2015, la CCPG a développé les premières animations à destination des collèges. Une demi-journée par classe tel que proposé n'est pas suffisant selon les enseignants et les animateurs ; il est donc proposé d'augmenter à 2 demi-journées par classe de collège + 1demi-journée de préparation + déplacement. Il est proposé de réaliser 3 animations en 2016, puis 5 par an les années suivantes pour un montant d'environ 7 000€ n'impactant que très à la marge le prévisionnel :

Le coût de prestation (600€/unité pour 2 demi-journées par classe) est remplacé par : coût interne (salaire chargé = 200€/jour) x (2 demi-journée animation + 1 demi-journée préparation) + forfait déplacement et frais indirects (20% du coût interne) = **360€/unité** pour les animations de collèges.

Enfin, il est proposé de maintenir les 1130€ HT prévus pour l'impression de supports pédagogiques pour commander des petits guides naturalistes de « La Salamandre », afin de compléter et diversifier les supports utilisés pour les animations.

Canton de Vaud :

- Animations primaires :

Lors de la préparation de la mise en œuvre de cette fiche de mesure, il s'est avéré que les supports développés par l'Etat de Genève et ceux existants (guide de La Salamandre) ne nécessitaient pas de développement supplémentaire. Ainsi l'accent a été mis sur les animations en elle-même. Dans ce cadre, elles ont été coordonnées avec celles déjà engagées, par le réseau agro-écologique de Terre Sainte. La demande est en constante augmentation si bien que les communes de Terre Sainte ont validé leur participation supplémentaire pour offrir plus d'animations. Pour l'établissement Elisabeth de Portes, une séance d'information a été organisée, mais les demandes d'animation n'ont pas suivi.

5'000 CHF TTC (correspondant à 10 classes) ont déjà été financés en 2015.

5'000 CHF TTC sont engagés pour 2016.

- Animations secondaires :

Le gymnase est la formation supérieure, qui prépare les adolescents à la maturité, ce n'est donc pas l'équivalent du cycle et du collège. Il n'est pas envisagé de proposer des animations aux gymnasiens. En revanche, d'ici la fin de la mise en œuvre du contrat, les établissements secondaires du périmètre seront approchés.

Pour la deuxième partie de la mise en œuvre du contrat, il est proposé de financer les mesures d'animations primaires et secondaires avec l'enveloppe totale de la fiche 41 pour le territoire vaudois, c'est-à-dire 32'472.4 HT.

Canton de Genève :

- Adaptation des supports :

La question de l'adaptation des supports, à destination des primaires, pour le cycle est en discussion.

- Animations primaires :

Les animations dans les classes primaires débiteront au printemps 2017 dans les classes de 7^{ème} Harmos du canton de Genève.

- Animations dans les cycles :

Les animations dans les cycles tiennent sous la forme d'une demi-journée de sortie sur le terrain et doivent encore être organisées.

ANI	Action 46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	CCPG Régionyon ETAT DE GENEVE
-----	-----------	---	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Mettre en place un comité de suivi, assurer l'animation globale de contrat et son évaluation
	B	Assurer le suivi technique et financier des actions du contrat
	C	Organiser l'évaluation du projet, établir les bilans

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	46-1 et 2	Organisation et frais liés aux COPIL et COTECH	En cours	-
C	46-3	Bilan de mi-parcours	Oui	-
	46-4	Bilan final	À venir	-
	46-5	Inventaires piscicoles et astacicoles pour bilan	À venir	-
	46-6	Études complémentaires et échanges techniques	A venir	-
Tous	46-7 à 10	Postes et/ou assistance à maîtrise d'ouvrage des structures porteuses	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			50	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B	C		
Constitution du comité de pilotage	X	X	X		À adapter	Nombre de comités de pilotage et nombre moyen de participants
Présentation de la programmation annuelle des opérations de l'ensemble des volets du contrat					À supprimer	-
Rapport final de mise en œuvre des actions				X	À adapter	Nombre de mesures réalisées inscrites au contrat

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation	Engagé HT	Liquidé HT
France						
46-1	3 300	0		- 3 300	0	0
46-2	8 300	0		- 8 300	0	0
46-3	0	0		0	0	0
46-4	10 000	10 000		0	0	0
46-5	35 000	0		- 35 000	0	0
46-6	16 700	16 700		0	0	0
46-7	325 000	270 000		- 55 000	125 678,51	82 036,11
46-8	250 000	203 000		- 47 000	72 495,78	48 230,40
46-11	-	23 000		+ 23 000	0	0
46-12	-	99 200		+ 99 200	39 634,86	26 053,30
Totaux	648 300	621 900		- 26 400	237 809,15	156 319,81
Vaud (TTC)						
46-1	interne	interne		0		0
46-2	interne	interne		0		0
46-3	interne	interne		0		0
46-4	13'500	13'500		0		0
46-6	AMO	AMO		0		0
46-10	189'000	189'000		0	8'000	0
Totaux	202'500	202'500		0	8'000	0

Genève					
46-1	4188	4188	0	500	500
46-2	10438	10438	0	0	0
46-3	0	0	0	0	0
46-4	12500	12500	0	0	0
46-6	20813	20813	0	0	0
46-9	125000	125000	0	0	0
Totaux	172939	172939	0	500	500

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

France :

- En raison du déploiement post-signature de financements européens FEDER en remplacement d'une part très importante de financements Région, la charge de travail administrative concernant la gestion des dossiers de subvention a considérablement augmenté. Il est donc proposé à partir de 2017 d'inscrire les dépenses liées au poste d'assistante administrative (0,20 ETP/an soit 320 heures dédiées à ce contrat) en complément de celles liées au poste de technicienne et chargée de mission (à l'instar de ce qui a été proposé pour le contrat vert & bleu « Mandement – Pays de Gex »).
Cela correspondant à la ligne budgétaire 46-11 ajoutée ci-dessus. La prise en charge des postes est également ajoutée pour 2019. L'ensemble des coûts a été réévalué sur la base du coût horaire 2016 des agents, arrondi.
Une ligne financière correspondant au forfait de frais indirect FEDER (20% de la masse salariale) a été ajoutée (46-12).
- Enfin, la réalisation des inventaires piscicole et astacicole serait plus pertinente en 2021, à échéance des deux autres contrats en cours sur le territoire : Mandement – Pays de Gex et contrat de rivières Pays de Gex – Léman. Il est donc proposé de reporter cette action sur ces autres procédures ; ce qui permettra d'uniformiser et coordonner les différents bilans (géomorphologiques, piscicoles, zones humides, etc.)

Vaud :

Pour les partenaires vaudois, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, n'a pas été engagée pour la mise en œuvre du contrat. Cet appui sera dépensé pour le bilan mi-parcours et le rapport final ainsi que pour l'appui à la mise en œuvre de certaines mesures du contrat (Pollution lumineuse, mesure 60, etc.).

Genève :

Le poste à 25% au sein de l'Etat de Genève n'a pas été créé. Un assistant à maîtrise d'ouvrage engagé à 50% sur la mise en œuvre des contrats corridors porte assistance sur certaines mesures de ce contrat.

ANI	Action 47	Informer la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	CCPG Régionyon ETAT DE GENEVE
-----	-----------	--	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Informer la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions
	B	Sensibiliser la population sur les corridors biologiques et la biodiversité

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	47-1	Conférence de presse	1 sur 3	-
	47-2	Appui rédactionnel et mise en page de la lettre d'information	3 sur 5	-
	47-3	Impression de la lettre d'information	3 sur 5	-
	47-4	Contenu pages internet contrat corridors	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			50	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B		
Nombre de consultations de la page internet Contrat corridors du site Grand Genève	X	X	X	Oui	-
Nombre de lettres d'information envoyées	X	X	X	Oui	-
Nombre de participants aux conférences de presse	X	X		A adapter	Nombre de communiqués de presse

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France							
47-1	2 000	2 000		0		0	0
47-2	5 000	0		- 5 000		0	0
47-3	1 250	790		- 460		790	790
Totaux	8 250	2 790		- 5 460		790	790
Vaud (TTC)							
47-1	2'614	2'614				0	0
47-2	9'639	9'639				0	0
47-3	2160	2160				0	0
Totaux	14'413	14'413				0	0
Genève							
47-1	2420	0				0	0
47-2	8925	0				1050	1050
47-3	2000	0				0	0
Totaux	13'345	0				1050	1050

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Pour simplifier la gestion financière, il a été décidé que la CCPG prenne à sa charge l'édition et la publication des deux premières lettres d'information (2014 et 2015). Régionyon et le Canton de Genève se répartiront les 3 lettres suivantes. En lieu et place d'une conférence de presse à mi-parcours, il est proposé d'adresser un dossier de presse et la lettre d'information « bilan intermédiaire » à la presse. En revanche, une conférence de presse sera réalisée en fin de procédure.

ANI	Action 48a	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	CCPG Régionyon ETAT DE GENEVE
-----	------------	---	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Sensibiliser les élus à leurs responsabilités dans ce contrat corridors
	B	Expliquer aux élus les enjeux des corridors biologiques
	C	Présenter les travaux menés au cours de l'année et/ou ceux à venir (retour sur investissement)

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A, B et C	48a-1	Organisation	En cours	-
	48a-2	Animation	En cours	-
	48a-3	Transport	En cours	-
	48a-4	Matériel nécessaire à l'animation	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B	C		
Nombre d'élus participants à ces sorties	X	X	X		A adapter	Nombre d'événements organisés et nombre d'élus participants
				X	Nouveau	Nombre de sorties organisées présentant des actions réalisées

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France						
48a-3	6 000	2 000	- 4 000		0	0
48a-4	400	1 000	+ 600		0	0
Totaux	6 400	3 000	- 3 400		0	0
Vaud (TTC)						
48a-3	5'400	5'400	0		0	0
48a-4	361	361	0		0	0
Totaux	5'761	5'761	0		0	0
Genève						
48a-3	5000	5000	0		0	0
48a-4	334	334	0		0	0
Totaux	5334	5334	0		0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Vaud et Genève :

Pour l'année 2017, la sortie des élus est organisée en synergie avec la fiche 60, Conférence sur la pollution lumineuse. Les lignes 48-3 et 48-4 du budget participeront au financement de l'organisation de la conférence.

ANI	Action 48b	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	CCPG Régionyon Céligny Versoix Bellevue
-----	------------	--	---

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Promouvoir les outils existants visant à améliorer et à préserver la perméabilité du tissu urbain
	B	Améliorer la perméabilité de la zone urbanisée, en particulier la zone villa ainsi que les propriétés en bordure de cours d'eau, pour le passage de la petite et moyenne faune
	C	Sensibiliser les riverains à la présence ainsi qu'aux déplacements de la faune et à l'intérêt d'entretenir les berges

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	48b-2	Communication préalable pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation	En cours	-
B et C	48b-1	Sensibilisation	En cours	-
	48b-3	Organisation de journée de sensibilisation sur l'aménagement des jardins respectueux de l'environnement	En cours	-
	48b-4	Organisation de chantiers participatifs	En cours	-
	48b-5	Soutien aux groupes de propriétaires privés dans la mise en œuvre d'études spécifiques	A supprimer (FR, VD)	
Avancement moyen de l'action (%)			25 (FR, VD), 0 (GE)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs				Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B	C		
Nombre de journées de sensibilisation organisées	X	X	X	X	Oui	-
Nombre de chantiers participatifs organisés	X	X	X	X	Oui	-
Nombre d'études spécifiques réalisées	X			X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	Variation	Engagé HT	Liquidé HT
France					
48b-2	3 000	3 000	0	896	896
48b-1	9 000	12 240	- 8 760	10 175	10 175
48b-3	6 000				
48b-4	6 000				
48b-5	10 000	0	- 10 000	0	0
Totaux	34 000	15 240	- 18 760	11 071	11 071
Vaud (TTC)					
48b-2	2160	2160	0	0	0
48b-3	9'504	9'504	0	0	0
48b-4	9'504	9'504	0	0	0
48b-5	13'500	13'500	-12'500	0	0
Totaux	32'292	32'292	-12'500	0	0
Genève					
48b-2	2000	2000	0	0	0
48b-3	8800	8800	0	0	0
48b-4	8800	8800	0	0	0
48b-6	12500	12500	0	0	0
Totaux	31100	31100	0	0	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :**France :**

- L'intégralité des événements grand public est organisée en interne CCPG et assurée par des animateurs nature du service « Éducation au développement durable », en binôme avec le service GMN. Les coûts ont donc été réduits par rapport au prévisionnel basé sur des prestations externes, tout en augmentant le nombre ou la durée des animations. Il est donc proposé à mi-parcours d'assurer plus d'évènements (8 par an) qu'initialement prévu.

Les coûts estimés sont de :

17 jours déployés par le service Éducation (préparation + animation) de la CCPG pour réaliser 4 animations grand public (volet 1) + 2 animations grands publics (volet 2) + 2 chantiers participatifs (volet 2) chaque année.

Donc 17jours * 3 années = 51 jours

51 jours*(salaire chargé (200€/jours) + forfait de frais indirects (20%)) = 12 240 € qui s'ajoutent au réalisé (2014-2016).

Vaud :

- Les événements grands publics sont organisés en coordination avec la fiche 50.

La faisabilité de l'action 48b-5 est aujourd'hui considérée comme quasiment nulle. Il est donc proposé de réimputer son budget pour des animations.

Genève :

La ligne est conservée pour le territoire genevois.

ANI	Action 50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	CCPG Régionyon ETAT DE GENEVE
-----	-----------	--	-------------------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Utiliser la fête de la nature pour promouvoir le contrat corridors autour d'une thématique liée au contrat
	B	Sensibiliser la population sur les corridors biologiques et la biodiversité

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	50-1	Préparation et animation des ateliers	En cours	-
	50-2	Conception des panneaux	Non	-
	50-3	Impression des panneaux	A venir	2018-2019
Avancement moyen de l'action (%)			25	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B		
Nombre de participants aux ateliers thématiques	X		X	Oui	-
	X	X		Nouveau	Nombre d'événements organisés à l'occasion des fêtes de la Nature

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif ou prévisionnel réajusté HT	Variation	Engagé HT	Liquidé HT
France					
50-1	9 000	3 960	- 5 040	600	600
50-2	1 800	1 800	0	0	0
Totaux	10 800	5 760	- 5 040	600	600
Vaud (TTC)					
50-1	14'256	14'256	0	800	800
50-2	2'851	2'851	0	0	0
Totaux	17'107	17'107	0	800	800
Genève					
50-1	13200	13200			
50-2	2640	2640			
Totaux	15840	15840			

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

France :

- Comme pour 41 et 48b, les animations sont réalisées en interne CCPG et permettent de réduire nettement les coûts.
Coût journée d'un animateur du service « Éducation » : 200€
Salaire chargé (200€) + forfait frais indirect (20%) = 240 €/jour
240€ * 9 jours = 2 160 € pour la mesure 50-1 (rien en 2014, 3j en 2015, rien en 2016, prestation en 2017, 3j en 2018, 3j en 2019 = 9 jours).
- Il est également proposé de mandater la réalisation d'une animation sur la pollution lumineuse à un prestataire externe en 2017. Pour cela, les coûts sont estimés à 3*600 € HT = 1 800 € HT qui viennent s'ajouter pour la mesure 50-1.
- En 2015, animation création de nichoir à chouette effraie réalisée dans le cadre de la fête de la Nature.

Vaud :

En 2016, lors de la fête de la nature, un tour à vélo de la biodiversité a été organisé dans le périmètre de Terre Sainte. Le message de cette matinée était de découvrir la biodiversité, de comprendre la notion de corridors et de présenter un jardin potager biologique (jardin au naturel). Le nombre de participants était de 15. Un article dans le Journal de La Côte a fait mention de cette sortie.

En 2017, la participation à la fête de la Nature sera proposée en coordination avec le Contrat corridors Lac-Pied du Jura.

ANI	Action 57	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	CCPG ETAT DE GENEVE
-----	-----------	--	------------------------

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Faire découvrir le cerf au grand public dans le bassin genevois, ainsi que l'importance de la préservation des corridors biologiques pour la conservation et la survie de l'espèce

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A	57-1, 5, 6, 7	Installation exposition « Sacré cerf » (transport, location, assurance, etc.)	Oui	-
	57-2 et 3	Vernissage de l'exposition	Oui	-
	57-4 et 5 et 7	Animation remorque mobile dans les écoles primaires	En cours	-
Avancement moyen de l'action (%)			100 (FR), 50 (GE)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs		Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A		
Nombre de visiteurs à l'exposition	X	X	À adapter	Nombre de jours où l'exposition a été à disposition du grand public et nombres de visiteurs potentiels
Nombre de classes ayant reçu la visite de la remorque mobile "la ballade du cerf"	X	X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France							
57-1	2 000	1 760		- 240		1 760	1 760
57-2	2 000	1 122		- 878		1 122	1 122
57-3	600	0		- 600		0	0
57-4	8 125	1 500		- 6 625		1 500	1 500
57-5	2 000	1 000		- 1 000		1 000	1 000
57-6	3 600	1 200		- 2 400		1 200	1 200
57-7	1 200	666,54		- 533,46		666,54	666,54
Totaux	19 525	7 248,54		- 12 276,46		7 248,54	7 248,54
Genève							
57-1	2472						
57-4	11000						
57-5	2472						
57-6	5280						
57-7	1484						
Totaux	24525					15464	15464

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

France :

L'exposition Sacré Cerf a été exposée au Fort l'Ecluse en 2015. La remorque mobile a été déployée en 2015 auprès de 5 classes de primaires. Fin 2015, la Fédération des chasseurs de l'Ain a signalé à la CCPG ne pas être en mesure de réaliser les animations « remorque mobile » en 2016. En septembre 2016, la Fédération des chasseurs de l'Ain a confirmé son souhait de

ne pas réaliser ces animations pour les années à venir ; justifiant la baisse importante du budget prévisionnel (57-4 et 57-7). L'action est donc terminée aujourd'hui.

Genève :

L'exposition Sacré Cerf a été exposée aux Automnales en novembre 2015 et au Muséum d'histoire naturelle de mai à août 2016.

Les frais liés au passage de douane de l'exposition sont conséquents et mériteraient d'être abordé de manière globale sur toutes les expositions transfrontalières produites notamment dans le cadre des contrats corridors.

ANI	Action 60	Sensibiliser sur la faune nocturne et la pollution lumineuse.	ETAT DE GENEVE Régionyon FRAPNA-Ain
-----	-----------	---	---

Objectifs :

Du contrat		
	4	Communiquer et sensibiliser
Spécifiques de l'action		
	A	Sensibiliser les élus ainsi que la population à la problématique de la pollution lumineuse et ses impacts
	B	Proposer des animations tous publics autour de la thématique de protection de la faune nocturne ainsi que de la pollution lumineuse

Avancement technique :

Objectifs	Mesure prévue		Réalisation	Planning réajusté
	N°	Libellé		
A et B	60-1 et 2	Organiser et réaliser des animations grand public sur la faune et le ciel nocturne	En cours	Automne 2016
	60-3 et 4	Organiser et réaliser une conférence transfrontalière sur la pollution lumineuse et ses impacts	En cours	Printemps 2017
Avancement moyen de l'action (%)			60 (FR) 50 (GE, VD)	

Indicateurs :

Initialement proposé	Réponse aux objectifs			Adéquation	Remplacement par indicateur adapté
	4	A	B		
Nombre de journées d'animation organisées	X	X	X	Oui	-
Nombre de participants aux animations	X	X	X	Oui	-

Budget :

N° mesure	Prévisionnel HT	Définitif prévisionnel réajusté HT	ou	Variation		Engagé HT	Liquidé HT
France							
60-1	0	0		0		0	0
60-2	3 000	3 000		0		3 000	3 000
60-3	2 000	8 000		+6 000		2 000	2 000
60-5	-	31 000		+31 000		-	-
Totaux	5 000	42 000		+37 000		5 000	0
Genève							
60-2	4400	4400					
60-3	1500	5365		+3865		5365	
Totaux	5900	9765		+3865			
Vaud (TTC)							
60-1	0	0				0	0
60-2	4'752	4'752				4'752	0
60-4	1'620	1'620				1'620	0
Totaux	6'372	6'372				6'372	0

Plan de financement :

Se référer aux tableaux financiers joints au bilan.

Problématique ou commentaire particulier :

Afin de valoriser la démarche transfrontalière et de donner une dimension plus forte à l'évènement, il a été décidé par les partenaires d'organiser en commun une seule et même conférence (60-3 et 60-4). Le public potentiellement concerné étant le même, cela permet de mutualiser les moyens et les efforts, notamment en termes de communication. L'organisation de ce type d'évènement requiert cependant davantage de moyens qu'identifiés lors de la rédaction de la fiche, c'est pourquoi il est proposé, côté français, d'augmenter le montant de la ligne 60-3 pour permettre : une plus forte implication dans la recherche des intervenant(e)s, dans le travail d'ingénierie préalable à l'évènement, dans la préparation logistique et dans l'animation même de l'évènement.

D'autre part, il apparaît que l'action pourrait être renforcée côté français en réalisant une opération d'inventaire participatif des vers luisants (nouvelle mesure proposée : mesure 60-5).

En effet, cet insecte, qui marque l'imaginaire de tout un chacun, peut être conçu comme un ambassadeur, victime des questions de pollutions lumineuses, susceptible de porter le débat localement. La FRAPNA propose de s'associer à l'Observatoire des **Vers luisants**, porté par le Groupe Associatif Estuaire avec le soutien scientifique du CNRS, pour déployer l'action sur le territoire du contrat (une première fiche descriptive et une attestation du CNRS sont jointes en annexe).

Cette mesure est présentée dans le détail ci-après :

60-5 : Projet de déploiement de l'Observatoire des Vers Luisants

Préambule :

La pollution lumineuse se définit comme étant l'illumination du ciel nocturne et ses influences négatives sur l'Homme et l'environnement. Les conséquences de l'éclairage nocturne sur la faune sont : la désorientation, l'aveuglement ainsi que la perturbation du cycle de vie autant pour les espèces nocturnes que diurnes.

Les populations d'Insectes subissent directement les conséquences de la lumière artificielle nocturne. Selon l'intensité de la lumière, les insectes sont attirés et meurent d'épuisement, ou ils sont brûlés. Le Ver luisant voit quant à lui son cycle de reproduction perturbé par la pollution lumineuse.

L'Observatoire des Vers Luisants & Lucioles est un programme de sciences participatives conduit conjointement par le Groupe Associatif Estuaire (GAE, animation de projet) et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS, exploitation des données). Doté aujourd'hui d'un réseau national de 10 000 bénévoles, il bénéficie en France de l'appui opérationnel de plus de 160 associations partenaire-relais, présentes partout en France.

La FRAPNA Ain s'est fait le relais de l'OVL depuis 2015 et a initié une collaboration avec le GAE pour le déploiement de l'Observatoire dans le département de l'Ain à partir de 2017. La FRAPNA et le GAE conçoivent le ver luisant, insecte qui marque l'imaginaire de tout un chacun, comme un ambassadeur - victime des questions de pollutions lumineuses, susceptible de porter le débat localement.

Nous proposons de déployer cet Observatoire dans le cadre du Contrat Corridors Vesancy-Versoix (Fiche action 60 Sensibiliser sur la faune nocturne et la pollution lumineuse).

Objectifs :

- Contribuer, à l'échelle nationale, à l'augmentation de la production de données scientifiques permettant de mieux cerner les causes de régression du Ver luisant
- Sensibiliser les habitants et élus du territoire aux enjeux relatifs à la réduction de l'éclairage public.

Contenu de la mesure proposée :

Campagne de communication autour du Ver luisant, d'avril à septembre, à partir de différents outils développés par l'OVL et adaptés au territoire :

- Flyer à destination des propriétaires de jardins : le flyer développé par l'OVL sera adapté au territoire. Nous privilégierons une distribution dans les boîtes aux lettres avec un post-it personnalisé, cette technique ayant déjà été expérimentée et permettant un taux de retour des habitants plus important que la moyenne (plus de 10% de retours). Il ne sera cependant pas envisageable de faire la distribution dans la totalité des boîtes aux lettres des 13 communes françaises (17000 boîtes environ). Nous nous fixons un objectif de réaliser la distribution sur un échantillonnage d'environ 10% des boîtes aux lettres. L'échantillonnage sera mis en place au démarrage du projet, de manière à viser différents types de secteurs (plus ou moins éclairés, plus ou moins rural, etc.)
- Téléphone - Plateforme SMS : contact privilégié avec les observateurs par téléphone
- Missions spéciales : parcours à la recherche des vers luisants,
- Missions de proximité : carnet de type « tombola » à faire remplir par le voisinage

La diversité des approches et le choix de contacts privilégiés type téléphone ou post-it permet de toucher un nombre plus important de personnes.

Animation locale :

La FRAPNA propose plusieurs temps d'animations auprès des habitants et élus du territoire, à la fois sous forme ludique pour découvrir et rechercher les vers luisants, mais aussi pour débattre de la problématique de la pollution lumineuse. À terme, des habitants convaincus de l'impact de la pollution lumineuse, seront plus à même d'accepter, voire d'accompagner, une réduction de l'éclairage public dans leur commune. La FRAPNA s'appuie sur son expérience en la matière pour développer ce volet (accompagnement de sorties nocturnes avec différents types d'animations, soirées d'information, livret « la nature la nuit » - guide théorique et pratique pour découvrir le monde nocturne, etc.).

Exemple d'animations possibles (beaucoup d'autres sont envisageables) : après un temps collectif lors d'une sortie nocturne, les participants sont invités à suivre un parcours individuellement, munis d'une lampe frontale ou non selon leur choix.

Préalablement, la FRAPNA aura installé sur le parcours des silhouettes d'animaux qui vivent la nuit et subissent les effets de la

pollution lumineuse (amphibiens, rapaces nocturnes, chauve-souris, etc.). Le retour au groupe est l'occasion de discuter de chaque silhouette observée.

Livrables :

Bilan global de l'action (nombre d'observateurs et observations, carte de répartition, utilisation des données par le CNRS, nombre de participants aux animations locales, témoignages des habitants, etc.). Un retour vers les participants est indispensable (valorisation de leur participation, utilisation des données dans le cadre d'un programme scientifique, etc.).
Fiche type détaillant les activités proposées lors des animations, transposables sur d'autres territoires.

Budget prévisionnel :

	GAE		FRAPNA Ain		Prestation externe sur devis
Pilotage du projet (gestion des réponses des observateurs, animation de la plateforme téléphonique, prise de contact avec les communes, recrutement d'un service civique et accompagnement du service civique, échantillonnage de la campagne de communication, etc.)	10 J	6 000€	15J	9 000€	
Campagne d'information sur le projet, sur un échantillonnage des communes du territoire (objectif de distribution dans 10% des boîtes aux lettres du territoire, soit environ 1700) Impression des carnets de proximité pris en charge par l'OVL, dans la mesure où la demande restera raisonnable (40 à 50 exemplaires)	—	0	Service civique	0	300€ pour l'envoi d'environ 1700 SMS 100€ pour l'impression des flyer (20 000 exemplaires)
Animations locales (création du contenu pédagogique des animations adaptées aux vers luisants, repérage, etc.)	3J	1 800€	15J	9 000€	
Restitution du projet auprès des participant-es et autres actrices et acteurs du territoire (soirées d'information par exemple, environ 100 personnes visées)	3J	1 800€	5J	3 000€	
TOTAL	16J	9 600€	35J	21 000€	400€
	31 000€				

Frapna, 09/09/2016

Vaud et Genève :

La conférence sur la pollution lumineuse est organisée pour le 31 mars 2017. L'objectif de cette conférence est en premier lieu, de sensibiliser les élus et décideurs du périmètre du Grand Genève. En outre, les objectifs généraux sont les suivants :

- ✓ Comprendre les différents impacts de la pollution lumineuse
- ✓ Échanger sur les outils à disposition pour l'atténuer ou la supprimer
- ✓ Accompagner le changement

Le budget inscrit dans la fiche est largement en dessous des montants nécessaires à l'organisation d'un tel événement, ainsi pour l'année 2017, la sortie des élus (action 48b) sera organisée en synergie avec la présente fiche. Les lignes budgétaires 60-1, 60-2 et 60-3 seront utilisées pour l'organisation de la conférence.

ANI	Action 68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	ETAT DE GENEVE DGE Biodiv-VD
-----	-----------	--	---------------------------------

Objectifs

Du contrat	
2	Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
Spécifiques de l'action	
A	Améliorer l'habitat du castor et des truites sur le Grenier et le Brassu afin d'éviter la rupture des corridors écologiques que forment le canal du Grenier et les nants du Greny et du Brassu.

Avancement technique

Cette mesure visait à coordonner les acteurs locaux via des séances de concertation qui ont été menées. La suite opérationnelle (travaux) sera réalisée via le contrat rivières Pays de Gex – Léman.

Annexe 2 : Tableaux financiers par territoire



Contrat corridors "Vesancy-Versoix"
Bilan de mi-parcours - France
Elements budgétaires

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Maitre d'ouvrage	Coûts prévisionnels (€ HT)		
				Coût prévisionnel initial	Coût prévisionnel réajusté	Variation
REG	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	CCPG/DGEau-GE/Etat VD	190 000	190 000	0
SOUS-TOTAL REG				190 000	190 000	0
TRA	3A	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vêraz	CCPG	107 400	79 500	-27 900
	3B	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords	CCPG	24 400	23 324	-1 076
	3C	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole	CCPG	65 600	64 500	-1 100
	3D	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vêraz	CCPG	91 250	92 850	1 600
	3E	Restaurer le Lion amont et ses annexes hydrauliques	CCPG	253 800	255 300	1 500
	7	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)	CDAin	257 000	66 600	-190 400
	8C	Restaurer la Buzelle et la Touppe, affluents de la Divonne, afin de favoriser la colonisation par les écrevisses à pattes blanches	CCPG	17 700	22 300	4 600
	8H	Renaturer l'Oudar au lieu-dit Les Coudrys	CCPG	115 200	1 500	-113 700
	8K	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	CCPG	148 500	139 500	-9 000
	8L	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	CCPG	290 600	262 100	-28 500
	8O	Renaturer la Varfeuille en milieu urbain	CCPG/commune d'Echenevex	155 900	0	-155 900
	8P	Restaurer le lit majeur du By	CCPG	246 420	246 420	0
	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Communes de Divonne et Chavannes-de-Bogis	111 050	111 050	0
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	DGE Biodiv-VD / DGNP-GE / CCPG	38 200	38 200	0
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	CCPG/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	167 000	305 625	138 625
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	CENRA/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	400 750	562 250	161 500
	19a	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG	434 758	201 745	-233 014
	20	Maintenir non boisées les prairies existant encore sur les bas-monts	CCPG	79 100	101 750	22 650
	23	Créer des milieux favorables à la Bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	DGNP-GE/DGE Biodiv-VD/CENRA	4 000	4 000	0
	31	Aménager un passage à faune sous la route entre le bassin de rétention du Marquet (Collex) et le bois sur Vessy	Commune d'Ornex	87 000	87 474	474
	39	Eradiquer l'écrevisse signal (<i>Pacifastacus leniusculus</i>) dans un plan d'eau situé à proximité du marais de Brou	CCPG	50 000	17 043	-32 957
	58	Limiter les accidents faune-traffic	FDC 01/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	51 500	0	-51 500
	63	Rendre franchissables les obstacles à la migration piscicole	CCPG	242 800	46 270	-196 530
SOUS-TOTAL TRA				3 439 928	2 729 300	-710 628
ETU	2	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés	CCPG	152 000	224 625	72 625
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	CCPG/DGE Biodiv-VD	8 400	4 320	-4 080
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	DGNP-GE/LPO/DGE-Biodiv VD	44 218	29 441	-14 777
	65	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	CCPG/DGE Biodiv-VD	89 500	87 200	-2 300
SOUS-TOTAL ETU				294 118	345 586	51 468
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	CCPG/communes de Céligny et Versoix/DGE Biodiv-VD	13 000	3 000	-10 000
	19b	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG	43 857	61 921	18 064
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	CCPG/Régionyon/communes GE/ Etat GE	48 530	32 530	-16 000
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	648 300	621 900	-26 400
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	8 250	2 790	-5 460
	48a	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	6 400	3 000	-3 400
	48b	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	CCPG/Régionyon/communes de Céligny, Versoix, Bellevue	34 000	15 240	-18 760
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	10 800	5 760	-5 040
	57	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	CCPG/DGNP-GE	19 525	7 249	-12 276
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	FRAPNA01/DGNP-GE/Régionyon	5 000	42 000	37 000
SOUS-TOTAL ANI				837 662	795 389	-42 273
COÛT TOTAL				4 761 708	4 060 275	-701 433

Dépenses engagées (Maitre d'ouvrage)	Recettes engagées				
	FEDER	Région AURA	Agence de l'Eau RMC	CDAin	FEADER
190 000	82 692	-	72 396	19 000	-
190 000	82 692	-	72 396	19 000	-
-	21 024	-	25 424	-	-
7 724	5 628	-	5 628	-	-
3 050	5 648	-	5 648	-	-
-	13 380	-	13 380	-	-
27 135	75 850	-	84 816	-	-
4 838	-	250	-	-	-
-	-	1 245	6 225	2 490	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
44 320	11 600	8 700	2 900	-	-
225 171	29 400	-	119 009	75 921	-
Montant à ce jour inconnu	-	-	-	-	-
21 250	9 000	3 000	-	-	-
4 130	-	2 800	-	400	-
4 974	3 588	-	-	1 000	-
17 043	-	6 021	-	7 224	-
-	-	-	-	-	-
11 270	20 923	-	13 077	4 359	-
370 905	196 041	22 016	276 107	91 394	-
104 425	54 615	18 205	-	-	-
4 320	-	2 592	-	960	-
29 441	14 721	14 721	-	-	-
22 200	-	13 320	2 663	4 440	-
160 386	69 336	48 838	2 663	5 400	-
600	-	-	-	-	-
16 021	-	9 612	-	-	-
10 572	-	7 394	-	6 500	-
237 809	51 151	-	-	-	-
790	-	474	-	158	-
-	-	-	-	-	-
10 175	-	3 963	-	-	-
600	-	-	-	-	-
7 249	-	3 737	-	-	-
5 000	-	3 500	-	-	-
288 816	51 151	28 680	-	6 658	-
1 010 107	399 219	99 534	351 166	122 452	-

Légende : case grisée = actions pour lesquelles des modifications importantes ont été portées. Se référer annexe 1.

Volet	N° mesure	Maître d'ouvrage (FR)	Coûts prévisionnels (€ HT)	
			Coût prévisionnel initial	Coût prévisionnel réajusté
REG	5	CCPG	190 000	190 000
SOUS-TOTAL REG			190 000	190 000
TRA	3A	CCPG	107 400	79 500
	3B	CCPG	24 400	23 324
	3C	CCPG	65 600	64 500
	3D	CCPG	91 250	92 850
	3E	CCPG	253 800	255 300
	7	CDAin	257 000	66 600
	8C	CCPG	17 700	22 300
	8H	CCPG	115 200	1 500
	8K	CCPG	148 500	139 500
	8L	CCPG	290 600	262 100
	8O	CCPG / Echenevex	155 900	-
	8P	CCPG	246 420	246 420
	11	Divonne-les-bains	111 050	111 050
	13	CCPG	38 200	38 200
	15	CCPG	167 000	305 625
	17	CENRA	400 750	562 250
	19a	CCPG	434 758	201 745
	20	CCPG	79 100	101 750
	23	CENRA	4 000	4 000
	31	Ornex	87 000	87 474
39	CCPG	50 000	17 043	
58	FDC 01	51 500	-	
63	CCPG	242 800	46 270	
SOUS-TOTAL TRA			3 439 928	2 729 300
ETU	2	CCPG	152 000	224 625
	37	CCPG	8 400	4 320
	42	LPO	44 218	29 441
	65	CCPG	89 500	87 200
SOUS-TOTAL ETU			294 118	345 586
ANI	9	CCPG	13 000	3 000
	19b	CCPG	43 857	61 921
	41	CCPG	48 530	32 530
	46	CCPG	648 300	621 900
	47	CCPG	8 250	2 790
	48a	CCPG	6 400	3 000
	48b	CCPG	34 000	15 240
	50	CCPG	10 800	5 760
	57	CCPG	19 525	7 249
	60	FRAPNA01	5 000	42 000
SOUS-TOTAL ANI			837 662	795 389
COÛT TOTAL			4 761 708	4 060 275

Plan de financement (€ HT)																	
Autofinancement			FEDER			Région AURA			Agence de l'Eau RMC			CDAin			FEADER		
Initial	Réajusté	Variation	Initial	Réajusté	Variation	Initial	Réajusté	Variation	Initial	Réajusté	Variation	Initial	Réajusté	Variation	Initial	Réajusté	Variation
71 516	60 800	-10 716	-	91 200	91 200	22 724	-	-22 724	95 000	57 000	-38 000	38 000	19 000	-19 000	-	-	0
71 516	60 800	-10 716	-	91 200	91 200	22 724	-	-22 724	95 000	57 000	-38 000	38 000	19 000	-19 000	-	-	0
40 425	25 440	-14 985	-	38 160	38 160	12 845	-	-12 845	53 700	31 800	-21 900	21 480	-	-21 480	-	-	0
9 184	7 464	-1 720	-	11 196	11 196	2 918	-	-2 918	12 200	9 330	-2 870	4 880	-	-4 880	-	-	0
24 692	20 640	-4 052	-	30 960	30 960	7 846	-	-7 846	32 800	25 800	-7 000	13 120	-	-13 120	-	-	0
34 449	29 712	-4 737	-	44 568	44 568	10 286	-	-10 286	45 625	37 140	-8 485	18 775	-	-18 775	-	-	0
95 599	81 696	-13 903	-	122 544	122 544	29 936	-	-29 936	126 900	102 120	-24 780	51 110	-	-51 110	-	-	0
215 160	31 968	-183 192	-	47 952	47 952	92 212	-	-92 212	-	-	0	-	-	0	-	-	0
6 662	8 474	1 812	-	-	0	2 117	2 676	559	8 850	11 150	2 300	3 540	4 460	920	-	-	0
43 361	1 800	-41 561	-	-	0	13 778	-	-13 778	57 600	-	-57 600	23 040	-	-23 040	-	-	0
101 898	39 060	-62 838	-	66 960	66 960	27 508	33 480	5 972	18 500	13 950	-4 550	29 700	13 950	-15 750	-	-	0
126 500	83 872	-42 628	-	125 808	125 808	40 138	-	-40 138	122 800	78 630	-44 170	58 120	26 210	-31 910	-	-	0
77 326	-	-77 326	-	-	0	-	-	0	77 950	-	-77 950	31 180	-	-31 180	-	-	0
122 224	123 210	986	-	-	0	-	-	0	123 210	123 210	0	49 284	49 284	0	-	-	0
84 043	31 094	-52 949	-	79 956	79 956	26 563	-	-26 563	-	-	0	22 210	22 210	0	-	-	0
22 844	9 168	-13 676	-	22 920	22 920	22 844	13 752	-9 092	-	-	0	-	-	0	-	-	0
122 834	69 839	-52 995	-	133 868	133 868	55 214	100 401	45 187	16 000	30 563	14 563	-	-	0	-	-	0
227 790	45 990	-181 800	-	238 940	238 940	71 519	-	-71 519	11 750	156 210	144 460	160 300	156 210	-4 090	-	-	0
86 952	-	-86 952	-	-	0	108 690	100 872	-7 817	-	-	0	-	-	0	239 117	100 872	-138 245
37 414	22 740	-14 674	-	68 220	68 220	47 302	22 740	-24 562	-	-	0	9 888	-	-9 888	-	-	0
800	800	0	-	-	0	2 800	2 800	0	-	-	0	400	400	0	-	-	0
100 062	24 493	-75 569	-	62 981	62 981	2 990	-	-2 990	-	-	0	1 000	17 495	16 495	-	-	0
47 502	5 454	-42 049	-	-	0	6 698	8 181	1 483	-	-	0	5 600	6 817	1 217	-	-	0
14 142	-	-14 142	-	-	0	17 096	-	-17 096	-	-	0	25 750	-	-25 750	-	-	0
91 390	14 806	-76 584	-	22 210	22 210	29 039	-	-29 039	121 400	13 881	-107 519	48 560	4 627	-43 933	-	-	0
1 733 254	677 719	-1 055 535	-	1 117 242	1 117 242	630 337	284 902	-345 435	829 285	633 783	-195 502	577 937	301 663	-276 274	239 117	100 872	-138 245
60 496	53 910	-6 586	-	161 730	161 730	90 896	53 910	-36 986	-	-	0	30 400	-	-30 400	-	-	0
3 343	1 632	-1 711	-	-	0	5 023	2 592	-2 431	-	-	0	1 680	960	-720	-	-	0
4 422	-	-4 422	-	14 721	14 721	30 953	14 721	-16 232	-	-	0	8 844	-	-8 844	-	-	0
26 671	26 160	-511	-	-	0	53 521	52 320	-1 201	8 950	8 720	-230	17 900	17 440	-460	-	-	0
94 932	81 702	-13 230	-	176 451	176 451	180 393	123 543	-56 850	8 950	8 720	-230	58 824	18 400	-40 424	-	-	0
7 774	1 800	-5 974	-	-	0	7 774	1 800	-5 974	-	-	0	-	-	0	-	-	0
26 226	-	-26 226	-	-	0	26 226	37 152	10 926	-	-	0	-	-	0	-	37 152	37 152
25 119	16 916	-8 204	-	-	0	23 217	15 614	-7 602	-	-	0	9 706	6 506	-3 200	-	-	0
489 433	257 078	-232 355	-	347 200	347 200	166 233	9 612	-156 621	-	13 350	13 350	7 000	-	-7 000	-	-	0
3 284	1 116	-2 168	-	-	0	4 934	1 674	-3 260	-	-	0	1 650	558	-1 092	-	-	0
3 827	1 800	-2 027	-	-	0	3 827	1 800	-2 027	-	-	0	-	-	0	-	-	0
20 332	9 144	-11 188	-	-	0	20 332	9 144	-11 188	-	-	0	-	-	0	-	-	0
6 458	3 456	-3 002	-	-	0	6 458	3 456	-3 002	-	-	0	-	-	0	-	-	0
11 676	4 349	-7 327	-	-	0	11 676	4 349	-7 327	-	-	0	-	-	0	-	-	0
1 500	1 500	0	-	18 500	18 500	3 500	22 000	18 500	-	-	0	-	-	0	-	-	0
595 630	297 159	-298 471	-	365 700	365 700	274 178	106 602	-167 576	-	13 350	13 350	18 356	7 064	-11 292	-	37 152	37 152
2 495 332	1 117 380	-1 377 952	-	1 750 593	1 750 593	1 107 632	515 046	-592 585	933 235	712 853	-220 382	693 116	346 127	-346 989	239 117	138 025	-101 092

Légende : case grisée = actions pour lesquelles des modifications importantes ont été portées. Se référer annexe 1.

Volet	N° mesure	Maître(s) d'ouvrage(s)	Intitulé de la mesure	Montants inscrits	Montant réajusté	Variation	Dépenses engagées avant	Etat de Genève et Confédération			Pro Natura Genève			Commune de Versoix			Commune de Bellevue			Commune de Collex-Bossy			Commune de Genthod			Commune de Céligny									
								Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé	Initial	Réajusté	Variation	Engagé
REG	5	CCPG/DGEau-GE/Etat VD	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	10'264			0	10'264			0																								
	6	Pro Natura Genève	Protéger la partie française de marais de Matengrin les Fontaines	11'340			11'340	5'670			5'670	5'670			5'670																				
	67	DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	Créer un site Emeraude intercantonal	1'711			1'711	1'711			1'711																								
TRA	3L	Pro Natura Genève	Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse des marais de Mategrin les Fontaines	53'957			26'981	43'165			21'585	16'187			5'396																				
	12a	DGEau SRCE-GE/commune de Versoix	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Braille	500'000			500'000	500'000			500'000																								
	12b	DGEau SRCE-GE/DGNP-GE	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Brassu	199'962			0	199'962			0																								
	12e	DGEau SRCE-GE/commune de Versoix	Remettre à ciel ouvert le canal de Versoix et le reconnecter au Nant de Braille	1'120'090			0	108'009			0				12'001				0																
	13	DGE Biodiv-VD / DGNP-GE / CCPG	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sorceur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	117'180			72'806	117'180			72'806																								
	15	CCPG/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguiersorbes	15'120			12'524	15'120			12'524																								
	17	CENRA/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	166'144			143'573	166'144			143'573																								
	23	DGNP-GE/DGE Biodiv-VD/CENRA	Créer des milieux favorables à la Bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	104'220			56'323	104'220			56'323																								
	30	DGNP-GE	Restaurer la dynamique alluviale des Gravines	600'000	0	600'000	0	600'000	0	600'000	0																								
	58	FDC 01/DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	Limiter les accidents faune-traffic	19'021			10'050	19'021			10'050																								
ETU	12f	DGEau SRCE GE/DGE Eau-VD	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Piry	170'640				170'640			0																								
	29	DGNP-GE	Etudier le passage des batraciens sur les routes de Sauverny et des Douves	115'560			0	115'560			0																								
	42	DGNP-GE/PO/DGE-Biodiv VD	Identifier les continuums à chauves-souris.	49'828			39'470	49'828			39'470																								
ANI	9	CCPG/communes de Céligny et Versoix/DGE Biodiv-VD	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques.	5'702			2'400	2'851			2'400			570				570											570			570			
	41	CCPG/Régionyon/communes GE/ Etat GE	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	40'070			0	33'660			0			1'282				0	1'282			0	1'282			0	1'282			0	1'282			0	
	46	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	176'774			70'710	176'774			70'710																								
	47	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	14'413			5'766	14'413			5'766																								
	48a	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	5'761			0	5'761			0																								
	48b	CCPG/Régionyon/communes de Céligny, Versoix, Bellevue	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	32'292			0	25'834			0			2'152				0	2'152			0							2'152			0			
	50	CCPG/Régionyon/DGNP-GE	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	17'107			0	17'107			0																								
	57	CCPG/DGNP-GE	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	24'525			15'464	24'525			15'464																								
	60	FRAPNA01/DGNP-GE/Régionyon	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	6'372			5'365	6'372			5'365																								
	68	DGNP-GE/DGE Biodiv-VD	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	1'140			1'140	1'140			1'140																								
COÛT TOTAL				3'579'193	0	600'000	975'623	2'534'931	0	600'000	964'557	21'857	0	0	11'066	16'005	0	0	570	3'434	0	0	0	1'282	0	0	0	1'282	0	0	0	4'004	0	0	570

Volet	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	FINANCIER (TTC CHF)																																				
			Montants inscrits CHF	Dépenses engagées CHF	Montants ajustés suite bilan	Variations	Transfert de budget vers autres actions	Canton de VD						Régionyon						Communes						Confédération						Privé							
								Montant prévu initial		Montant affecté		Montant prévu suite bilan		Montant prévu initial		Montant affecté		Montant prévu suite bilan		Montant prévu initial		Montant affecté		Montant prévu suite bilan		Montant prévu initial		Montant affecté		Montant prévu suite bilan		Montant prévu initial		Montant affecté		Montant prévu suite bilan			
								CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%		
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex	4'536.00																																				
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	50'751.00					50'751.00	100																														
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	1'711.00	1'711.00					684.40	40	684.40	100	0.00														1'026.60	60	1'026.60	100	0.00								
TOTAL REG			56'998.00	1'711.00				51'435.40		684.40																1'026.60		1'026.60											
TRA	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	5'063.00	2'298.00				5'063.00	100	2'298.00	45%	2'765.00	55%																										
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	110'700.00	26'256.20				55'350.00	50	13'128.10	24	42'221.90	76													55'350.00	50	13'128.10	24	42'221.90	76								
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	60'480.00					60'480.00	100																														
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	88'560.00	69'968.4				35'424.00	40	27'987.33	79	6'983.02	21													53'136.00	60	41'981.07	79%	11'154.93	21								
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	648'218.00	535'508.4				9'287.20	1.4	5'931.40	64	3'355.80	36													388'930.80	60	313'989.75	81	74'941.25	19	250'000.00	38.6%	215'587.22	86	34'412.78	14		
	23	Créer des milieux favorables à la bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	3'564.00					1'782.00	50																		1'782.00	50											
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	352'080.00					176'040.00	50	Le financement vaudois doit encore être trouvé																176'040.00	50	Le financement de la confédération doit encore être trouvé											
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute à Bogis-Bossey pour favoriser le déplacement de la faune terrestre et amphibie	37'260.00				Erreur de calcul dans le contrat	17'139.60	46					5'961.60	16					5'961.60	16						8'197.20	22											
	58	Limiter les accidents faune-traffic	13'500.00					13'500.00	100																														
TOTAL TRA			1'319'425.00	634'030.97				374'065.80		49'344.83				5'961.60						5'961.60						683'436.00		369'098.92		128'318.08		250'000.00		215'587.22		34'412.78			
ETU	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	108'000.00					108'000.00	100																														
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en Piémont	8'640.00	9'502.00			862 - pour séance avec DGE-EAU et complément s au document	4'320.00	50%	4'751.00																4'320.00	50	4'751.00											
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	7'200.00					3'600.00	50%																	3'600.00	50%												
	65	Inventorier les espèces invasives	25'090.00	65'016.00			Montant sous estimé. Suivi à réaliser en 2019	12'545.00	50%	32'508.00		0.00														12'545.00	50%	32'508.00		0.00									
TOTAL ETU			40'930.00	74'518.00				20'465.00		37'259.00															20'465.00		37'259.00												
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	12'355.00					3'706.50	30																	8'648.50	70												
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	40'070.00	5'000.00				2'003.50	5.00%	250.00				13'022.75	32.5%	1'625.00				13'022.75	32.5%	1'625.00				12'021.00	30%	1'500.00											
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	202'500.00					70'875.00	35%					65'812.50	32.5%					65'812.50	32.5%																		
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	14'413.00					5'044.55	35%					4'684.23	32.5%					4'684.23	32.5%																		
	48a	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	5'761.00											2'880.50	50					2'880.50	50																		
	48b	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	32'292.00											16'146.00	50					16'146.00	50																		
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	17'107.00	800.00				5'987.45	35%	280.00				5'559.78	32.5%	260.00				5'559.78	32.5%	260.00																	
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	6'372.00					2'230.20	35%					2'070.90	32.5%					2'070.90	32.5%																		
	68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	1'140.00					570.00	50%																	570.00	50												
TOTAL ANI			332'010.00	5'800.00				90'417.20		530.00				110'176.65		1'885.00				110'176.65		1'885.00				21'239.50		1'500.00											
TOTAL			1'749'363.00	716'059.97				536'383.40	30.7%	87'818.23				116'138.25	6.6%	1'885.00				120'674.25	6.9%	1'885.00				726'167.10	41.5%	408'884.52				250'000.00	14.3%	215'587.22					

Annexe 3 : Tableau d'avancement des mesures



Volet	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	Maître(s) d'ouvrage(s)	Phasage prévu en 2014	Avancement					Remarques	Phasage revu suite au bilan intermédiaire
					0%	25%	50%	75%	100%		
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex	Commune de Founex			X					
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	CCPG / DGEau-GE / Etat VD	2014 - 2018		X (GE, VD)	X (FR)			FR : retard de livraison LIDAR --> étude EBF jusque fin 2017	Porter à connaissance et inscription PLUi / SCoT en 2018-2019
	6	Protéger la partie française des marais de Mategnin les Fontaines	Pro Natura Genève	2014					X		
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	DGNP-GE / DGE Biodiv-VD	2014			X				
TRA	3A	Développer un projet de gestion du marais de Tutegny et de l'étang de Cessy	CCPG	2014-2019		X					Suivis faune/flore/habitats : 2017-2019
	3B	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords	CCPG	2014-2019				X		Extension du site au périmètre du nouveau site ENS de l'Ain	
	3C	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole	CCPG	2014-2019			X				
	3D	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vêraz	CCPG	2014-2019		X					Réalisation des travaux : 2017-2019
	3E	Restaurer le Lion amont et ses annexes hydrauliques	CCPG	2014-2019			X			MOE en cours. Travaux reméandrement prévus été 2017	Réalisation des travaux : 2017-2019
	3L	Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse des marais de Mategnin les Fontaines	Pro Natura Genève	2014 - 2019		X					
	7	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)	CG 01	2014-2017			X			Phase conditionnelle ne sera pas déclenchée. Poursuite de l'étude de la dynamique des populations jusque 2019	2015-2019
	8C	Restaurer la Buzelle et la Touppe, affluents de la Divonne, afin de favoriser la colonisation par les écrevisses à pattes blanches	CCPG	2014-2019		X				Difficultés foncières ont retardé mise en oeuvre opérationnelle	Travaux : 2017 à 2019
	8H	Renaturer l'Oudar au lieu-dit Les Coudrys	CCPG	2014-2019					X	Opération réalisée hors contrat corridors. Ne reste que l'entretien à n+3 et n+5 à réaliser	Entretien : 2017 et 2019
	8K	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	CCPG	2014-2019		X				Impossible de tout démarrer de front en 2014. Reconnaissance terrain, inventaire abreuvement en lit mineur et inventaire invasives réalisés ; mais pas plan de gestion encore	Plan de gestion et DIG/DLE : 2017 Travaux : 2017 à 2019
	8L	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	CCPG	2014-2019	X					Impossible de tout démarrer de front en 2014. Reconnaissance terrain, inventaire abreuvement en lit mineur et inventaire invasives réalisés ; mais pas plan de gestion encore	Plan de gestion et DIG/DLE : 2017 Travaux : 2017 à 2019
	8O	Renaturer la Varfeuille en milieu urbain	CCPG/commune d'Echenevex	2014-2015						La pertinence du projet vis à vis de l'enjeu piscicole a été revue à la baisse. L'enjeu prégnant étant celui de rétention des ruissellements, cette action a été basculée dans le contrat rivières et ne sera pas réalisée via ce contrat	
	8P	Retaurer le lit majeur du By	CCPG	2015-2017	X					Le dossier est pour le moment en stand-by au niveau de l'ARS en raison d'un risque potentiel pour l'eau potable.	Autorisation d'exécution des trvaux (DLE) : 2017 Travaux : 2018-2019 Suivi faune/flore pour état initial : 2019
	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Communes de Divonne et Chavannes-de-Bogis	2014-2017	X (FR)	X (VD)				Les travaux dépendent de l'avancement d'autres projets, générant un décalage de planning	Définition des travaux : 2017 Travaux : 2018
	12a	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Braille	DGEau SRCE-GE / commune de Versoix	2014	X						
	12b	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Brassu	DGEau SRCE-GE / DGNP-GE	2015 - 2018	X						
	12e	Remettre à ciel ouvert le canal de Versoix et le reconnecter au Nant de Braille	DGEau SRCE-GE / commune de Versoix	2014 - 2019	X						
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	DGE Biodiv-VD / DGNP-GE / CCPG	2014 - 2019				X		Terminé en hiver 2017	Aménagement des sites : 2016 à 2019
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	VD-DGEau	2014-2018					X	Entretien se poursuivra au-delà du contrat	
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	CCPG / DGNP-GE / DGE Biodiv-VD	2014 - 2019			X FR-GE	X (VD)		Entretien se poursuivra au-delà du contrat	
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	CENRA / DGNP-GE / DGE Biodiv-VD	2014 - 2019				X (VD)		FR : Les opérations sont en cours et se poursuivront au-delà du contrat Entretien se poursuivra au-delà du contrat	
	19a	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG	2015-2019			X			PAEC validé en 2015, début des MAEC en 2016	Première vague de contractualisation MAEC : 2016, deuxième 2017 ; pour 5 ans respectivement
	20	Maintenir non boisées les prairies existant encore sur les bas-monts	CCPG	2014-2018			X			Notices en 2015. Premiers travaux en 2016	Décalage de l'ensemble d'une année donc 2016-2019
	23	Créer des milieux favorables à la bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	DGNP-GE / DGE Biodiv-VD / CENRA	2014 - 2018		X (VD)	X (GE)		X (FR)	Mission finalisée en France	
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier	DGE-BIODIV		X					Les financements doivent encore être trouvés (vaudois et confédération)	
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute à Bogis-Bossey	OFROU, Bogis-Bossey			X				Etude printemps 2017	
	30	Restaurer la dynamique alluviale des Gravines	DGNP-GE	2014 - 2017	X						Mesure non réalisée dans le cadre de ce contrat corridors
	31	Aménager un passage à faune sous la route entre le bassin de rétention du Marquet (Collex) et le bois sur Vessy	Commune d'Ornex	2015-2017				X		Etude préalable en 2016 à montré non nécessité d'aménagement (phase conditionnelle). En revanche, la commune souhaite renforcer les trames vertes et bleues sur son territoire et propose d'étoffer l'action	Etude : 2016 Travaux complémentaire trames vertes et bleues : 2017-2018

Volet	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	Maître(s) d'ouvrage(s)	Phasage prévu en 2014	Avancement					Remarques	Phasage revu suite au bilan intermédiaire
					0%	25%	50%	75%	100%		
	39	Eradiquer l'écrevisse signal (Pacifastacus leniusculus) dans un plan d'eau situé à proximité du marais de Brou	CCPG	2014-2016					X	Action n'a pas pu être menée en intégralité, le contexte ayant évolué. Néanmoins 100% du réalisable a été mené. L'action est aujourd'hui terminée, jusqu'à ce qu'une nouvelle technique d'éradication efficace soit proposée.	
	58	Limiter les accidents faune-traffic	FDC 01 / DGNP-GE / DGE Biodiv-VD	2014 - 2019	X (FR)	X (VD)				FR : La Fédération des chasseurs de l'Ain n'est pas en mesure de mettre en oeuvre cette action, en raison de ses trop faibles effectifs	
	63	Rendre franchissables les obstacles à la migration piscicole	CCPG	2014-2019				X		Travaux prévus été 2017	
ETU	2	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés	CCPG	2014-2019			X			Lancement coordonné entre les deux contrats corridors du territoire a décalé planning	Fin étude : 2016. PLUi et SCoT : 2018-2019. Travaux : 2017-2018-2019
	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	DGEau SRCE GE / DGE Eau-VD	2014 - 2017	X (GE)	X				VD : en cours	
	29	Etudier le passage des batraciens sur les routes de Sauverny et des Douves	DGNP-GE	2014 - 2017	X						
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	CCPG/DGE Biodiv-VD	2014-2018					X	Travaux et inscriptions réglementaires via action 2	
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	DGNP-GE / LPO / DGE-Biodiv VD	2014 - 2016	X(VD)			X(GE)	X (FR)	Décalage d'un an suite déploiement fonds FEDER côté français. La totalité de l'action sera achevée fin 2016	
	65	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	CCPG/DGE Biodiv-VD	2014-2019			X			Etude terminée, Etat de situation 2019	Mesures de lutte : 2016-2019 Diagnostic final : 2019
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	CCPG / communes de Céligny et Versoix / DGE Biodiv-VD	2015 - 2019		X					
	19b	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	CCPG					X		Les règles de la PAC ayant changé, ainsi que les modalités de déclinaison régionales, l'ensemble de la fiche doit être retravaillé en fonction.	Animation du PAEC : 2016-2019
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	CCPG / Régionyon / communes GE / Etat GE	2014 - 2019		X (GE, VD)		X (FR)		gymnasien= hors scolarité obligatoire, remplacé par secondaire	Suivre le calendrier scolaire, poursuivre les animations jusqu'en automne 2019 (fin décembre 2019)
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	CCPG / Régionyon / DGNP-GE	2014 - 2019			X				
	47	Informier la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	CCPG / Régionyon / DGNP-GE	2014 - 2019			X				
	48a	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	CCPG / Régionyon / DGNP-GE	2014 - 2019		X					
	48b	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	CCPG /Régionyon / communes de Céligny, Versoix, Bellevue	2014 - 2018	X (GE)	X (FR, VD)				FR : 48b-6 à supprimer et remplacer par plus de chantiers participatifs	2014- 2019
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	CCPG / Régionyon / DGNP-GE	2014 - 2018		X					
	57	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	CCPG / DGNP-GE	2014 - 2019			X (GE)		X (FR)	L'exposition a été présentée au Fort l'Ecluse en 2015 et à Genève en 2016. Côté français, la remorque mobile a été présentée en 2015 dans 5 écoles. Cela ne sera pas poursuivi les années suivantes, la FDC01 n'étant pas en mesure d'assurer les animations	
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	FRAPNA 01 /DGNP-GE / Régionyon	2014 - 2018			X			Une conférence transfrontalière sera réalisée au printemps 2017. FR : la FRAPNA souhaite amplifier son action et propose de déployer un observatoire des vers luisants sur le territoire du contrat, en partenariat avec le CNRS	Animation ciel nocturne : 2016 Conférence transfrontalière : 2017 Observatoire des vers luisants : 2017-2019
	68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	DGNP-GE / DGE Biodiv-VD	2014					X	Travaux prévus dans le cadre du contrat rivière transfrontalier	

Annexe 4 : Tableau des indicateurs



N° action	Objectif du contrat	Volet	Intitulé de la fiche	Indicateurs prévus dans fiche	Pertinence technique de l'indicateur vis à vis de l'objectif du contrat (et non de la fiche)	Proposition de remplacement
4	2	REG	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex	Information transmise à la commune	Oui	
	2	REG	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex	Inscription dans les documents de planification	Oui	
5	2	REG	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	Cartographie des espaces minimums réalisée	A adapter	Inscription dans les documents de planification de l'espace réservé aux cours d'eau
	2	REG	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	Porter à connaissance des collectivités réalisées	Oui	
6	1	REG	Protéger la partie française du marais de Mategnin les Fontaines	Identification des enjeux biologiques réalisée	A supprimer	
	1	REG	Protéger la partie française du marais de Mategnin les Fontaines	Mise en place de l'outil réglementaire réalisée	Oui	
67	1	REG	Créer un site Emeraude intercantonal	Création du site Emeraude	Oui	
3A	1	TRA	Développer un projet de gestion du marais de Tutegny et de l'étang de Cessy	Mise à jour de la cartographie des milieux et suivi des espèces patrimoniales (notamment le Pécédan des marais et le Sénéçon des marais) après travaux	A adapter	Evolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	1	TRA	Développer un projet de gestion du marais de Tutegny et de l'étang de Cessy	Suivi des débits de l'Oudar	A supprimer	
	1	TRA	Développer un projet de gestion du marais de Tutegny et de l'étang de Cessy		Nouveau	Nombre d'année de mise en œuvre d'une gestion différenciée de l'étang
3B	1	TRA	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords	Qualité de l'eau arrivant dans l'étang	A adapter	Qualité de l'eau dans l'étang
	1	TRA	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords	Nombre d'espèces d'intérêt présentes (en fonction des résultats du diagnostic)	A adapter	Evolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	1	TRA	Mettre en œuvre un plan de gestion pour l'étang de Colovrex et ses abords		Nouveau	Linéaires de haie plantée permettant de renforcer la fonctionnalité du corridor biologique
3C	1	TRA	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole	Surface colonisée par les invasives	A adapter	Evolution de la surface colonisée par les espèces invasives
	1	TRA	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole	Nombre d'espèces patrimoniales observées (espèces relevées dans le diagnostic)	A adapter	Evolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	1	TRA	Développer un projet de gestion des étangs de Crassy associant enjeux biodiversité et valorisation piscicole		Nouveau	Nombre d'éléments installés permettant la gestion de la fréquentation
3D	1	TRA	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vézaz	Inventaires et cartographies faune/flore/milieux à l'état initial et à n+5 réalisés	A adapter	Evolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	1	TRA	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vézaz	Acquisitions foncières réalisées et/ou conventions de gestion avec les propriétaires mises en place	Oui	
	1	TRA	Préserver le marais de Brétigny dans les bois de Vézaz	Débits du Grand Journans	A supprimer	
3E	1	TRA	Restaurer le Lion amont et ses annexes hydrauliques	Inventaire des amphibiens	A adapter	Evolution des populations d'espèces patrimoniales du site
	1	TRA	Restaurer le Lion amont et ses annexes hydrauliques	pêches électriques de suivi des populations	A adapter	Nombre de frayères sur secteur renaturé
3L	1	TRA	Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse des marais de Mategnin les Fontaines	Nombre d'interventions réalisées	A adapter	Surface (m2) restaurée
7	3	TRA	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)	Nombre d'amphibiens transportés	Oui	
	3	TRA	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)	Nombre d'amphibiens écrasés sur la chaussée	A supprimer	
	3	TRA	Installer un dispositif de franchissement de la RD984c pour les amphibiens (crapauduc)		Nouveau	Nombre de scénarios/propositions d'aménagements permettant le franchissement proposés suite à l'analyse de la dynamique des populations
8C	2	TRA	Restaurer la Buzelle et la Touppe, affluents de la Divonne, afin de favoriser la colonisation par les écrevisses à pattes blanches	Nombre d'écrevisses à pieds blanc sur le cours d'eau 1 an après travaux puis à la fin de la procédure dans le cadre de la fiche 46	A adapter	Evolution des populations d'écrevisses à pattes blanches
	2	TRA	Restaurer la Buzelle et la Touppe, affluents de la Divonne, afin de favoriser la colonisation par les écrevisses à pattes blanches		Nouveau	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
8H	2	TRA	Renaturer l'Oudar au lieu-dit Les Coudrys	Linéaire de rivière renaturé	A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
8K	2	TRA	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	Km de berges restaurées ou gérées selon les objectifs du plan de gestion	A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
	2	TRA	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	Nombre d'abreuvoirs installés	Oui	
	2	TRA	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	Evolution de la surface colonisée par les espèces invasives	Oui	
	2	TRA	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	Suivi piscicole	A supprimer	
	2	TRA	Renaturer et gérer le Lion et le ru de Villars Tacon et leurs ripisylves	Suivi faune/flore	A supprimer	
8L	2	TRA	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	Km de berges restaurées ou gérées selon les objectifs du plan de gestion	A adapter	Linéaire de rivière ayant retrouvé une meilleure fonctionnalité
	2	TRA	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	Evolution de la surface colonisée par les espèces invasives	Oui	
	2	TRA	Renaturer et gérer le Grand Journans et sa ripisylve	Evolution de l'habitat et de la faune piscicole	A supprimer	
8O	2	TRA	Renaturer la Varfeuille en milieu urbain	Suivi des débits de la Varfeuille	A supprimer	
	2	TRA	Renaturer la Varfeuille en milieu urbain	Suivi des populations piscicoles	A adapter	Nombre d'obstacles à la migration piscicole ayant été aménagés et permettant la fonctionnalité du milieu
8P	2	TRA	Restaurer le lit majeur du By	Suivi de la faune et de la flore sur la zone	A adapter	Evolution de la faune et de la flore attestant la prise de fonctionnalité du milieu
	2	TRA	Restaurer le lit majeur du By	Suivi des débits du By	A supprimer	
11	3	TRA	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Opération réalisée	Oui	
	3	TRA	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Nb d'espèces et d'animaux (petite et moyenne faune) utilisant les passages	Oui	
12a	2	TRA	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Braille	Réalisation des travaux	A supprimer	Linéaire (km) de cours d'eau renaturé / Nombre de truites lacustres dans le secteur renaturé
12b	2	TRA	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Brassu	Remontée des truites lacustres	A adapter	Nombre de truites lacustres en amont du secteur renaturé
12e	2	TRA	Remettre à ciel ouvert le canal de Versoix et le reconnecter au Nant de Braille	Montaison et dévalaison des truites lacustres	A adapter	Linéaire (km) de cours d'eau renaturé
13	1	TRA	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	Nombre de sites de reproduction aménagés pour chaque espèce	Oui	
	1	TRA	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	Nombre de sites existants ou nouveaux mis en valeur par des interventions forestières	Oui	
	1	TRA	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	Nombre de sites occupés par la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune au nord-est de la route de la douane à Chavannes-de-Bois	Oui	
14	2	TRA	Mettre en œuvre le plan d'action du Creuson	Mètres linéaires entretenus	Oui	
	2	TRA	Mettre en œuvre le plan d'action du Creuson	Nb d'Agrion de Mercure	Oui	
15	1	TRA	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	Populations de sanguisorbes en développement	A adapter	Nombre de sites et surfaces de prairies humides restaurées
	1	TRA	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	Présence de Maculinea dans un nombre croissant de sites	A adapter	Nombre de sites où la présence de Maculinea est avérée
17	1	TRA	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	Maintien ou accroissement des habitats remarquables	A adapter	Surface (m2) de marais restauré et surface d'habitats remarquables fonctionnels
	1	TRA	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	Maintien ou accroissement des populations d'espèces remarquables	A adapter	Présence des espèces cibles/patrimoniales
	1	TRA	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	Surfaces envahies par le solidage	A adapter	Evolution de la surface envahie par le solidage
19a	2	TRA	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Surfaces contractualisées en MAET	Oui	
	2	TRA	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Nombre d'espèces faunistiques et floristiques	A adapter	Se référer aux indicateurs définis dans les MAEC souscrites

N° action	Objectif du contrat	Volet	Intitulé de la fiche	Indicateurs prévus dans fiche	Pertinence technique de l'indicateur vis à vis de l'objectif du contrat (et non de la fiche)	Proposition de remplacement
	2	TRA	Mettre en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre du réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Augmentation de la connectivité	A supprimer	
20	1	TRA	Maintenir non boisées les prairies existant encore sur les bas-monts	Maintien de la surface de prairies sèches non boisées en bas-monts	A adapter	Surface d'habitats restaurés ou préservés
23	1	TRA	Créer des milieux favorables à la bachchante dans les bois de Versoix et le pied du Jura	Evolution des populations de bachchante dans le secteur	Oui	
	1	TRA	Créer des milieux favorables à la bachchante dans les bois de Versoix et le pied du Jura	Mesures réalisées sur l'habitat	A adapter	Surface (m2) entretenue en faveur de la bachchante
27	3	TRA	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	Crapauduc réalisé	Oui	
	3	TRA	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	Système de suivi réalisé	A adapter	Suivi de l'efficacité du crapauduc
28	3	TRA	Réaménagement du Passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie	Surface et mètres linéaires de bosquet et de haies	Oui	
	3	TRA	Réaménagement du Passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie	Mètres linéaires de fossés aménagés	Oui	
	3	TRA	Réaménagement du Passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie	Perméabilité pour la petite et moyenne faune terrestre (suivi par des pièges photos et pièges à trace)	Oui	
30	1	TRA	Restaurer la dynamique alluviale des Gravines	Dynamique alluviale restaurée	A adapter	Revitalisation des Gravines réalisée
31	3	TRA	Aménager un passage à faune sous la route entre le bassin de rétention du Marquet (Collex) et le bois sur Vessy	Présence de faune utilisant le passage	A supprimer	
	3	TRA	Aménager un passage à faune sous la route entre le bassin de rétention du Marquet (Collex) et le bois sur Vessy		Nouveau	Fonctionnalité et enjeux du passage
39	1	TRA	Eradiquer l'écresse signal (Pacifastacus leniusculus) dans un plan d'eau situé à proximité du marais de Brou	Pose de nasses et détection de l'ADN environnemental effectué l'année suivante	A supprimer	
	1	TRA	Eradiquer l'écresse signal (Pacifastacus leniusculus) dans un plan d'eau situé à proximité du marais de Brou	Inventaire des écrevisses en fin de procédure	A adapter	Evolution du linéaire colonisé par les écrevisses
58	3	TRA	Limiter les accidents faune - trafic	Nombre et gravité des accidents	A adapter	Nombre d'accidents faune - trafic
	3	TRA	Limiter les accidents faune - trafic	Nombre et efficacité des dispositifs et suivis mis en place	Oui	
	3	TRA	Limiter les accidents faune - trafic	Mesures de sensibilisation mises en œuvre	A adapter	Nombre de mesures de sensibilisation
63	3	TRA	Rendre franchissables les obstacles à la migration piscicole	Suivi piscicole	A supprimer	
	3	TRA	Rendre franchissables les obstacles à la migration piscicole	Evaluation de la franchissabilité piscicole	A adapter	Nombre d'obstacles à la migration piscicole ayant été aménagés et permettant la fonctionnalité du milieu
2	2	ETU	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés	Documents d'urbanisme (SCoT et PLU) identifiants les corridors comme zones non urbanisables	Oui	
	2	ETU	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés		A supprimer	
	2	ETU	Garantir la circulation des espèces sur les corridors stratégiques identifiés	Nombre d'interventions visant à aménager écologiquement les espaces corridors	A adapter	Nombre de corridors dont la fonctionnalité a été améliorée
12f	2	ETU	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	Passage de la faune terrestre	A adapter	Indices de présence (traces, sentes, ...) attestant de la fonctionnalité du passage (lié à la phase conditionnelle)
	2	ETU	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	Evolution des populations de truites lacustres	A adapter	Nombre de truites en amont / aval des secteurs renaturés (lié à la phase conditionnelle)
29	3	ETU	Etudier le passage des batraciens sur les routes de Sauvigny et des Douves	Nombre d'amphibiens comptabilisés durant les suivis	Oui	
	3	ETU	Etudier le passage des batraciens sur les routes de Sauvigny et des Douves		Nouveau	Prise en compte des mesures préconisées dans les projets de planification territoriale
37	2	ETU	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Prallies aux Bidonnes et en plémont	Définition précise des mesures utiles à réaliser pour améliorer le corridor bleu	Oui	
	2	ETU	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Prallies aux Bidonnes et en plémont	Maintien des zones relais constitutives du corridor bleu	A supprimer	
42	2	ETU	Identifier les continuums à chauves-souris	Nombre de chauves-souris suivies	Oui	
	2	ETU	Identifier les continuums à chauves-souris	Nombre d'espèces de chauves-souris suivies	Oui	
	2	ETU	Identifier les continuums à chauves-souris		Nouveau	Nombre de corridors identifiés
65	2	ETU	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	Surface impactée début/fin de contrat	A adapter	Evolution des surfaces colonisées par les espèces invasives
	2	ETU	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final		Nouveau	Plan de gestion mis en œuvre
9	4	ANI	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	Nombre d'agents communaux participants à la formation	Oui	
19b	2	ANI	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Nombre d'agriculteurs participant à la démarche	Oui	
	2	ANI	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Surface de MAET contractualisées	Oui	
	2	ANI	Animer le réseau agro-environnemental du nord du Pays de Gex	Etat initial	A supprimer	
41	4	ANI	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	Nombre de classes et d'élèves ayant bénéficié des animations	Oui	
46	4	ANI	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	Constitution du comité de pilotage	A adapter	Nombre de comités de pilotage et nombre moyen de participants
	4	ANI	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	Présentation de la programmation annuelle des opérations de l'ensemble des volets du contrat	A supprimer	
	4	ANI	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	Rapport final de mise en œuvre des actions	A adapter	Nombre de mesures réalisées inscrites au contrat
47	4	ANI	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	Nombre de consultations de la page internet Contrat corridors du site Grand Genève	Oui	
	4	ANI	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	Nombre de lettres d'information envoyées	Oui	
	4	ANI	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	Nombre de participants aux conférences de presse	A adapter	Nombre de communiqués de presse
48a	4	ANI	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques	Nombre d'élus participants à ces sorties	A adapter	Nombre d'événements organisés et nombre d'élus participants
	4	ANI	Sensibiliser les élus aux corridors biologiques		Nouveau	Nombre de sorties organisées présentant des actions réalisées
48b	4	ANI	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	Nombre de journées de sensibilisation organisées	Oui	
	4	ANI	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	Nombre de chantiers participatifs organisés	Oui	
	4	ANI	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	Nombre d'études spécifiques réalisées	Oui	
50	4	ANI	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	Nombre de participants aux ateliers thématiques	Oui	
	4	ANI	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature		Nouveau	Nombre d'événements organisés à l'occasion des fêtes de la Nature
57	4	ANI	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	Nombre de visiteurs à l'exposition	A adapter	Nombre de jours où l'exposition a été à disposition du grand public et nombres de visiteurs potentiels
	4	ANI	Sensibiliser le grand public via l'utilisation de l'exposition itinérante dédiée au cerf	Nombre de classes ayant reçu la visite de la remorque mobile "la ballade du cerf"	Oui	
60	4	ANI	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	Nombre de journées d'animation organisées	Oui	
	4	ANI	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	Nombre de participants aux animations	Oui	
68	2	ANI	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	Séances réalisées	A adapter	Nombre de séances de coordination réalisées

Objectifs du contrat :
1 - Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
2 - Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
3 - Solutionner les goulots et obstacles entravant le transit des espèces
4 - Communiquer et sensibiliser